

DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION DES UNITÉS DE RECHERCHE

CERILAC URP 441

UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

—
CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Septembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LE CONTRAT EN COURS	4
IDENTIFICATION DE L'UNITÉ	4
PRÉSENTATION DE L'UNITÉ.....	4
LES THÉMATIQUES SCIENTIFIQUES ET LEURS ENJEUX.....	5
<i>Les axes</i>	5
<i>Le Centre de ressources Jacques-Seebacher</i>	11
<i>Programmes transversaux à financements propres</i>	12
PROFIL D'ACTIVITÉS LIÉES À LA RECHERCHE.....	16
ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE.....	16
PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT.....	17
INTRODUCTION DU PORTFOLIO	19
AUTOÉVALUATION DU BILAN	21
<i>Domaine 1. Profil, ressources et organisation de l'unité</i>	21
Référence 1. L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.	21
Référence 2. L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.	21
Référence 3. Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.	23
Synthèse de l'autoévaluation	23
<i>Domaine 2. Attractivité</i>	24
Référence 1. L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.	24
Référence 2. L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.....	24
Référence 3. L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.	25
Référence 4. L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.	25
Synthèse de l'autoévaluation	25
<i>Domaine 3. Production scientifique</i>	26
Référence 1. La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.	26
Référence 2. La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.	27
Référence 3. La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.	27
Synthèse de l'autoévaluation	27
<i>Domaine 4. Inscription des activités de recherche dans la société</i>	28
Référence 1. L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.....	28
Référence 2. L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.	29
Référence 3. L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.	29
Synthèse de l'autoévaluation	29
TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ	30
HISTORIQUE SYNTHÉTIQUE	30
PROJET SCIENTIFIQUE.....	30
LES AXES.....	31
« Arts et créations au présent »	31
« Cultures et Médias : imaginaires, pratiques, usages ».....	32
« Écrire et penser avec l'histoire ».....	34
« Poésies, Arts de la Voix et de l'Oralité »	35
« Littérature et sciences humaines de l'Antiquité aux Lumières (THÉLÈME) »	36
ACTIONS TRANSVERSALES	37
CENTRE DE RESSOURCES JACQUES-SEEBACHER	39
ANNEXE 1	41



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CERILAC	41
GUIDE DU CERILAC	46

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LE CONTRAT EN COURS

Identification de l'unité

Nom de l'unité : Centre d'Études et de Recherches Interdisciplinaires en Lettres, Arts, Cinéma

Acronyme : CERILAC

Label et numéro : URP 441

Domaine scientifique principal : *SHS - Cultures et productions culturelles*

Panels scientifiques par ordre décroissant de pertinence : Panel 1

Équipe de direction : Dominique Rabaté, PR Littérature française, Directeur et Frédérique Berthet, PR Études cinématographiques, Directrice adjointe

Tutelle de l'unité de recherche : Université Paris Cité

École doctorale de rattachement : Langue, Littérature et Image : civilisations et sciences humaines (domaines francophone, anglophone et d'Asie orientale) - ED 131

Présentation de l'unité

Historique : Le CERILAC est né en 2007 de la fusion de cinq équipes d'accueil, a été rejoint en 2009 par l'équipe « Sciences et médias » et s'est dotée en 2021 d'un axe « Architecture et arts ». Ce centre propose un modèle interdisciplinaire en Lettres, Arts et Cinéma, avec sept axes thématiques, quatre programmes Idex et deux projets structurants au financement pluriannuel et un centre de ressources documentaires propre.

Localisation de l'unité : Le CERILAC est situé au 7ème étage du bâtiment C du site des Grands Moulins, 5 rue Thomas Mann, 75013, Université Paris Cité. Les locaux du CERILAC se composent d'un bureau central (777C) où se tiennent la direction et la responsable administrative, de bureaux propres à chaque axe (contenant matériel informatique, bibliothèque et permettant la tenue de séminaires d'axe), d'une salle de travail réservée aux doctorants, ainsi que de la bibliothèque Seebacher au 2ème étage de l'aile A (espace de lecture et de réunion comprenant 4 postes de travail et plus de 20000 ouvrages).

Organisation de l'unité : La direction est assumée par deux membres du CERILAC, en respectant la parité. Même s'il y a un directeur et une directrice-adjointe, dans un souci de renforcer la mutualisation et la collégialité, le partage des tâches de la nouvelle direction est globalement égalitaire (alors que la décharge de service ne l'est pas, et que nous attendons une nouvelle grille de décharges de la part de l'Université). La direction est entourée d'un conseil de laboratoire et d'un bureau. Elle travaille en très étroite collaboration avec la responsable administrative et la gestionnaire financière de l'UFR, avec des réunions très fréquentes.

La direction prépare les bureaux et les conseils qui doivent valider notamment les demandes financières diverses faites par les membres de l'équipe. Le conseil est réuni cinq fois par an, et les réunions du bureau permettent de traiter plus rapidement les dossiers, deux ou trois fois par an. Une assemblée générale annuelle est prévue dans les statuts. La direction travaille avec les instances facultaires et centrales de l'Université et joue un rôle d'incitation et d'animation pour les projets de colloques, séminaires, publications, missions et invitations de professeurs étrangers. Elle associe les représentants élus des doctorant.e.s à l'ensemble des conseils. Elle est en dialogue constant avec l'ED 131, l'UFR LAC et le Conseil scientifique local (y siégeant comme membres de droit), comme avec la Faculté Sociétés et Humanités.

Le CERILAC est régi par un règlement intérieur et un guide régulièrement mis à jour (voir l'Annexe 1 et le lien : <https://u-paris.fr/cerilac/presentation/>)

Équipes, plateformes, services communs, etc. : Centre de ressources Jacques-Seebacher

Effectif de l'unité au 31/12/2022 :

65 membres titulaires enseignants-chercheurs (34 MCF, 16 PR, 9 MCF HDR, 3 PREM, 2 PRAG et 1 MCFEM)

85 doctorants (dont 40 financés pour leur thèse)

36 membres associés

Le CERILAC est structuré en sept axes : Architecture et arts, Décentrement Lyriques, Écrire et penser avec l'histoire, EMOI (Esthétique, Musique/Médias, Oralité, Image), Littérature et sciences humaines de l'Antiquité aux Lumières (Thélème), Pensée et création contemporaines, Sciences et médias.

Les thématiques scientifiques et leurs enjeux

Le CERILAC continue d'être un centre de référence nationalement et internationalement reconnu pour ses travaux sur la littérature, les arts et le cinéma. L'originalité de l'équipe tient à l'articulation entre pensée historique et théorique des arts, entre réflexion et création, entre approches contemporaines et objets anciens. Pour compléter le spectre des arts envisagés de façon interdisciplinaire, l'équipe a porté une attention particulière à son ouverture sur l'architecture en passant de la collaboration ponctuelle (à la fin du précédent contrat) à l'intégration de plusieurs membres de l'École Nationale d'Architecture de Paris Val-de-Seine (ENSAPVS), en accueillant de nouveaux doctorant.e.s (12 dont 3 contrats CIFRE), et en créant, dans un premier temps, un nouvel axe dédié à cette problématique. Axe qui sera intégré autrement dans le nouvel organigramme de l'équipe (présenté dans la trajectoire).

La présentation des thématiques de recherche se fera selon l'organisation du CERILAC au terme du présent contrat :

1. tout d'abord, selon les sept axes (sept thèmes selon la terminologie HCERES actuelle) qui composent le CERILAC. Tous les axes sont dirigés de façon paritaire par deux collègues (PR ou MCF), élus par leurs membres pour deux ou trois ans. Tous les axes sont dotés d'un budget de fonctionnement annuel autonome qui permet l'achat de livres et de petit matériel, comme l'organisation des séminaires d'axes. Les doctorant.e.s sont associé.e.s aux travaux collectifs.
2. ensuite à travers le Centre Jacques-Seebacher
3. enfin selon les nouveaux programmes transversaux à financements propres (quatre Idex, deux CERILAC).

Les axes

Les axes du CERILAC ne sont pas conçus comme des territoires clos. Ce sont des directions de recherche permettant à des programmes transdisciplinaires de se développer et aux membres du laboratoire de circuler entre les différents champs définis. Néanmoins, pour la qualité du travail accompli, chaque chercheur est rattaché principalement à un axe afin de profiter de la grande cohérence des recherches autour de certains thèmes, objets et périodes, qui fédèrent fortement les chercheurs autour de travaux collectifs. Les axes sont en quelque sorte le lieu du « quotidien » de la recherche à travers des séminaires réguliers et le montage collectif de manifestations scientifiques. Ils forment aussi l'espace d'accueil privilégié des conférences internationales et des professeurs étrangers très régulièrement invités.

Le mouvement qui anime le CERILAC est donc double : d'une part une activité au sein des axes autour de thématiques fortes et d'objets spécifiques, d'autre part une mobilité intellectuelle et scientifique qui reste au principe de notre politique scientifique. C'est pourquoi les travaux de certains membres du CERILAC sont répartis entre plusieurs axes.

Axe « Littérature et sciences humaines de l'Antiquité aux Lumières (Thélème) »

L'axe de recherche « Littérature et sciences humaines de l'Antiquité aux Lumières » confronte, conformément aux principes fondateurs du CERILAC, des objets littéraires et esthétiques anciens à un point de vue actuel. Ses méthodes font dialoguer littérature, histoire, esthétique et sciences humaines. Il travaille à resituer dans l'histoire des temps modernes le corpus classique, et à mesurer l'importance des

«monuments» de la littérature du passé. Son champ d'investigation est vaste : il couvre l'Antiquité, l'époque médiévale, l'humanisme de la Renaissance et l'Âge classique, mais aussi le mouvement des Lumières. Quel que soit l'angle d'approche de ses membres, est revendiqué le point de vue de la modernité et une interaction féconde entre les œuvres du passé et les modèles de pensée les plus contemporains. Articulées sur l'Histoire, ses recherches visent à l'élaboration de théories critiques et opératoires.

L'axe a conçu ses activités selon sept volets thématiques liés à son séminaire et organisé des journées d'étude dédiées spécifiquement à l'enseignement (agrégation).

Discours des corps, de l'Antiquité aux Lumières (2017-2019) : Poursuivant la réflexion liée au projet « Discours des corps », une journée d'étude a été publiée, « États d'ivresse. Discours et images des corps ivres de l'Antiquité aux Lumières », Littératures, n°83 (2021, voir **Portfolio**), et une autre « Le corps féminin dans les discours savants et la littérature, du Moyen Âge au XVIII^e siècle » a été organisée en mai 2019. Ont été invités régulièrement des conférenciers extérieurs des universités Lyon 2, Lyon III, Angers, Sorbonne Nouvelle, Genève et Fribourg (Suisse).

« *Antiquité Territoire des Écarts* » (2018-2022) : Le groupe ATE a co-organisé un séminaire mensuel « Les Grecs et les Romains des autres : pour une Antiquité-Monde » (2018-2020), publié dans la revue *Anabases* : « Pour une Antiquité-Monde » (novembre 2022). Le séminaire entendait explorer l'Antiquité classique dans une perspective mondiale, en luttant contre les grands récits identitaires qui en font le berceau de la civilisation occidentale, et en s'ouvrant aux discours portés en Afrique, en Inde, en Chine ou au Japon. Dans la continuité, co-organisation à l'université de Genève d'un colloque international « Usages identitaires de l'Antiquité : Hégémonie culturelle, appropriation, acculturation » (Genève, 2 septembre 2022).

« *Le Moyen Âge pour laboratoire* » (2018-2022) : Dans le sillage de la direction du numéro *Fabula LhT* n°20, janvier 2018 : « Le Moyen Âge pour laboratoire », un séminaire mensuel a été organisé à UPC et à l'ENS « Le Moyen Âge pour laboratoire : l'invention théorique de la littérature médiévale ». On s'est demandé comment la littérature médiévale nous aide à faire de la théorie littéraire autrement, en misant sur la fécondité du dialogue entre les domaines linguistiques (domaines d'oïl et d'oc, médiolatin), entre les disciplines de la médiévistique et entre les périodes, du Moyen Âge à l'ultracontemporain. Voir le carnet de recherche : <https://medielab.hypotheses.org/>

LIMA.GE (Littérature du Moyen Âge et genre) (2019-2022) : Le réseau LIMA.GE se propose de centraliser et de diffuser l'information sur les événements scientifiques autour de la question du genre au Moyen Âge, d'établir une bibliographie, de développer une réflexion théorique et d'organiser des rencontres de chercheurs et des manifestations destinées à un public plus large. Il alimente également un carnet de recherche : <https://limage.hypotheses.org>

Figures du Hasard/ Figures of Chance (PRC ANR ALEA) : Dans le cadre PRC ANR ALEA Figures du Hasard/ *Figures of Chance*, deux événements scientifiques ont eu lieu :
 - le colloque « L'esthétique de la contingence dans les fictions de faits divers de la première modernité. La littérature, un lieu pour se réapproprié l'expérience ? » (21-22 juin 2018, UPC et U. de Nantes) a été publié : *Contingence et fictions de faits divers XVI^e-XVIII^e, Études Épistémè*, n° 37, 2020.
 - une journée d'étude, « Reconnaissance et hasard dans la littérature » (4 février 2022 à UPC).

Écrire en images, Le rébus dans les civilisations de l'écriture : Les actes du colloque *Écrire en images*, coorganisé à UPC ont été publiés : *Rébus d'ici et d'ailleurs. Écriture, image, signe*, Hémisphères-Maisonneuve & Larose, 2018.

Violence(s) et constructions identitaires de sexe et de genre : Les deux panels du Congrès international des Lumières, Edimbourg, 13-19 juillet 2019 : « Violence(s) et constructions identitaires de sexe et de genre, 1 et 2 », à paraître.

Les journées d'étude d'agrégation : L'activité de recherche des membres de l'axe est fermement adossée à leur enseignement, notamment aux programmes d'agrégation. Ce qui a produit une dizaine de journées d'étude et de publications, en partenariat avec Sorbonne Université, Sorbonne Nouvelle et ENS, avec les Sociétés Diderot et Rousseau, autour des littératures médiévales, du XVI^e siècle, et du XVIII^e siècle. Ont ainsi été étudiés Chrétien de Troyes, Villon, Marot, Montaigne, Chénier, Casanova, Voltaire (volume publié dans *Cahier Textuel*) et Rousseau.

Axe « Écrire et penser avec l'Histoire »

L'axe « Écrire et penser avec l'histoire » structure l'ensemble des travaux du CERILAC portant sur l'écriture de l'histoire (générale ou spéciale, comme le sont les histoires de la littérature, du cinéma et des arts, ou des sciences – ou de l'histoire elle-même). Sa vocation interdisciplinaire invite à concevoir cette écriture en un sens étendu : représentation, mise en scène ou configuration (textuelle, iconique, filmique) de processus et de situations conçus comme historiques. L'écriture de l'histoire engage une pensée de l'historicité, délimite les contours du domaine historique, définit ses acteurs, ses « noms » (J. Rancière), ses modes de production de la différence des temps, ses rythmes, ses échelles, élabore ses méthodes, sa déontologie. Elle appelle l'analyse et la réflexion sur ses propres procédures d'accès au passé, sur sa corrélation au présent et à l'avenir, sur qu'elle conçoit comme sa vérité.

- L'axe a organisé de nombreux événements scientifiques, d'envergure internationale :
 - 2017 : Journée d'étude « Crise, création, critique. Politique des artistes dans le Portugal d'aujourd'hui (arts du spectacle, cinéma, littérature) », Universités Paris-Diderot et Paris X, Fondation Calouste Gulbenkian.
 - 2017 : Colloque international « Genre et sexualités », PluriGenre/UFRRJ, à Rio de Janeiro.
 - 2017 : Colloque international « Pierre Pachet, un esprit aux aguets »,
 - 2017 : Colloque « Écrits, Images et Pensées de prison », avec le soutien de la Fondation Paris Diderot.
 - 2017-2018 : Colloque international « Syrie : à la recherche d'un monde » et cycle d'événements culturels avec le Centre G. Pompidou, l'INHA et la Maison de la poésie, voir **Portfolio**.
 - 2018 : Colloque international « Archives et devenir des images », en partenariat avec la Cinémathèque française.
 - 2019 : Colloque « Histoires du patrimoine cinématographique : une autre histoire du cinéma », École des Chartes, colloque connexe à un séminaire (2017-2020).
 - 2019 : *NO Rhetoric(s) : Versions and subversions of Resistance on Global Contemporary Art*, colloque international, Universités de Berne et Zurich.
 - 2021 : Colloque international « Balzac en collaboration », dir. Groupe International de Recherches Balzaciennes avec le Groupe d'études balzaciennes et l'Université de Shinshu.
 - 2022 : Colloque international « Cinématérialismes : Nouvelles approches matérialistes de l'audiovisuel », (colloque organisé par les doctorants, voir **Portfolio**).
- L'axe a initié des événements en partenariat avec des institutions culturelles, patrimoniales et savantes, et il est un porteur privilégié de manifestations conçues avec le Pôle culture d'UP.
 - 2017-2020 : avec l'université Paris-Nanterre et la Maison de Chateaubriand, des « Rencontres [débat] de la Vallée-aux-Loups », cycle public.
 - 2018 : co-organisation des journées d'étude EHESS/CNRS/Université de Montpellier « Dominique Cabrera, une cinéaste en histoires », avec le soutien du Pôle Culture d'UPC.
 - 2017-2022 : à et avec la Bibliothèque nationale de France projections-débat mensuels « Cinéma de midi ». Rencontre, lors du Forum international Génération égalité de l'ONU Femmes, autour de *La Voix manquante* (P.O.L, 2018, Prix livre CNC).
 - 2017-2022 : à et avec la Cinémathèque française (soutien de la Fondation internationale Prix Balzan) : « Archi Vives », cycle de conférences-projections publiques (4 fois / an).
 - 2021 : Publication de *Histoire de France* de Michelet et de *Histoire de la Révolution française*, en partenariat avec *Le Monde*.

- L'axe est également organisé autour de plusieurs projets scientifiques collectifs et pérennes : la revue *Écrire l'histoire. Histoire, littérature, esthétique* (CNRS éditions/journals.openedition.org). Il accompagne la publication de la revue *théâtre*, revue en ligne du CERILAC : six numéros thématiques, dont *Théâtre et recherche. Histoire et expérimentations* (2018) et *Document-matériau* (2022). Il conduit trois séminaires connexes au Centre Jacques-Seebacher :
 - Le séminaire de recherches sur « les imaginaires de la Révolution » (Imarev19-21) : 18 séances entre 2017 et 2022 (<https://imarev.hypotheses.org/>).
 - Le « Groupe Hugo » : Le *Dictionnaire Victor Hugo* est sous presse aux éditions Classiques Garnier ; un carnet [hypotheses.org](https://groupehugo.hypotheses.org/) a été créé et les anciens textes ont été mis en ligne (<https://groupehugo.hypotheses.org/>) ; 6 à 8 réunions par an.
 - Le « Groupe Balzac » (GIRB) : le séminaire se réunit 5 fois par an et se conclut par une journée d'étude à la Maison de Balzac, publiée sur le site du GIRB (<http://balzac.cerilac.univ-paris-diderot.fr/index.html>).

Axe « Pensée et création contemporaines »

L'axe « Pensée et création contemporaines » rassemble et coordonne les enseignants-chercheurs dont les travaux, les projets de recherche, les entreprises collectives concernent le dernier XX^{ème} siècle et notre XXI^{ème} siècle commençant. Il réunit la littérature, l'esthétique (arts plastiques et musique), théorie, philosophie et sciences humaines. Conscient et respectueux de la singularité et de la spécificité des pratiques de pensée, d'écriture et de création, il a pour ambition de soutenir les initiatives propres à chacune, mais aussi de permettre un véritable dialogue, des confrontations et des rencontres susceptibles de jouer avec les frontières et, à l'occasion, de les déjouer. Sous la bannière du « contemporain », cet axe a pour ambition d'analyser et de comprendre les mutations qui, aujourd'hui, nous affectent tous et chacun dans nos manières de produire, dans nos pratiques, dans nos réseaux, dans nos façons de communiquer et de diffuser nos productions.

L'axe a veillé à construire un travail de recherche continu et sur la durée principalement par un investissement important dans « Les Facultés de juger » qui sont les biennales de la recherche pour Cerilac (cycle suspendu par le Covid) mais aussi et surtout par un séminaire annuel : Littérature, philosophie, arts.

Pour 2017-2022 : « Singulier/Collectif », 6 séances par an. (Voir **Portfolio**)

Une trentaine d'auditeurs (étudiants de master, doctorants et public extérieur). Ce séminaire ne donne pas lieu à une publication. Il permet aux étudiants de se plonger de façon vivante, par le dialogue, dans la vie artistique et théorique contemporaine. Le principe est d'inviter des écrivains, des théoriciens, des artistes, pour parler de leur pratique singulière et de leur rapport au collectif, qu'il s'agisse de duos ou de groupes, d'éditions, de collaborations.

L'axe a aussi organisé plusieurs colloques et rencontres :

- Colloque international : « Pierre Pachet, un esprit aux aguets », 20-21 juin 2017.
- Colloque Les Facultés de juger V : « Philosophie de la critique », 3-4 mai 2018.
- Avec le Centre Roland Barthes : en février 2020, rencontre autour de *Petite physique du roman : des années 1930 à aujourd'hui* et *La Passion de l'impossible : une histoire du récit au XX^e siècle* (Corti, 2018 et 2019).
- Rencontres (en collaboration avec l'équipe Thalim) : autour de l'essai *Le Sexe des Modernes* (Seuil) en 2021
- Colloque « P.O.L futur, ancien, actuel », UPC, 2-3 juin 2022, avec les Universités de Poitiers et de Tours.
- Colloque international : « Roland Barthes et la question homosexuelle », 7-8 octobre 2022, en collaboration avec l'Université Sorbonne-Nouvelle, Université de Cergy, ENS Ulm. Dans la continuité de la collaboration avec l'équipe Roland Barthes ITEM/CNRS, et la co-responsabilité du séminaire annuel ainsi que la création musicale *Barthes Performance* en novembre 2020 avec le Centre Pompidou.

Axe « EMOI (Esthétique, Musique/Médias, Oralité, Image) »

L'axe fédère les projets des chercheurs du CERILAC dont les travaux privilégient les approches transdisciplinaires dans le domaine des arts, de l'esthétique, de la création contemporaine et des médias. Il opère des liens entre les savoirs théoriques et empiriques (pratiques culturelles, création artistique), abordés d'un point de vue esthétique, philosophique, anthropologique et social. Il promeut le décloisonnement des savoirs et des pratiques afin de susciter des rapprochements entre recherche et création, entre approches conceptuelles et matérialistes, esthétiques et institutionnelles (archive, patrimoine, pratiques muséales, dispositifs d'exposition, d'exploitation et de diffusion) en se concentrant sur la période contemporaine. Les activités se manifestent sous forme de colloques, journées d'étude, séminaires transversaux, ateliers, publications, qui incitent les enseignants-chercheurs à confronter leurs pensées aux artistes (écrivains, cinéastes, dramaturges, performeurs, vidéastes), prenant en considération l'actualité intellectuelle, culturelle et politique de la création d'aujourd'hui. (Voir **Portfolio**)

Musique et Image y sont représentées par des spécialistes en musicologie, en arts plastiques (peinture, photographie, installation) et visuels (cinéma, vidéo, arts numériques) ; le théâtre et les arts vivants (danse, performance, marionnette, théâtre antique ou postdramatiques) traversent toutes ces dimensions : ce dont rend compte la composante « oralité » de l'axe, qui hérite du GREP (Groupe de Recherche en ethno-poétique) et se concrétise actuellement à travers le projet IDEX CHORUS (voir *infra*).

Depuis le 1er janvier 2017, l'axe a particulièrement vu se développer :

- L'intérêt porté aux médias, et au numérique : arts et identités numériques, notamment sous l'influence de l'IDEX « Usages des patrimoines numérisés » qui a donné lieu à des publications (« Du masque au profil : théâtre, web et performance 2.0 », éditions du Bord de l'eau, collection UDPN, 2019), journée d'étude « Organicité du corps technologique » en mai 2017.
- La question, esthétique et anthropologique, du « sensible » à travers un cycle de journées d'étude de l'axe qui constituent un rendez-vous très important dans la recherche d'objets communs. Elles prennent la forme d'ateliers où les membres de l'axe proposent des communications autour de thématiques annuelles. Cet appel interne est relayé par un appel dans les réseaux scientifiques (Fabula, Dramatica, etc). Ces dernières années, ces thématiques se sont concentrées sur l'enjeu du « sensible » : en mars 2019, « Sensibilités des corps flottants. Contours, techniques et signes », en novembre 2021 « Le Suspensif ».
- La question des dispositifs et du regard, grâce à un séminaire d'axe avec de grands invités tenant un séminaire annuel : Jacques Aumont, professeur émérite à l'EHESS, en 2017-2021 (« Feintes, fictions, figures : images de la réalité », « feintes, fictions, figures. Images de l'invisible », « Comment pensent les films », « Du visage au cinéma »), puis Raymond Bellour, directeur de recherche au CNRS, écrivain et commissaire d'exposition, en 2018-2020 (« Frictions d'image » ; « Fragments d'une archéologie du regard romantique »).

Axe « Décentrement lyriques »

L'axe transversal « Décentrement lyriques » a consolidé les bases d'un travail interne, en constituant un réseau de chercheurs et de doctorant.e.s. Les activités sont donc restées tournées vers l'intérieur dans un premier temps, afin de trouver les thèmes et les questions aptes à promouvoir des associations à des réseaux internationaux et des thématiques de travail avec d'autres équipes de recherche sur la poésie. Les travaux ont un empan chronologique large (de l'Antiquité à nos jours) et portent sur des poésies de langues et de formes diverses. L'intégration en 2017 dans le réseau CIEL (*Chercheurs Internationaux en Études Lyriques*), rattaché à l'Association ISNL (*International Network for the Study of Lyric*) a permis à l'axe d'élargir son aura internationale, comme en témoigne l'organisation de l'atelier sur la circonstance lyrique proposé au Congrès de lyricologie « L'entre-deux lyrique », Université de Lausanne en juin 2019.

L'axe a poursuivi son séminaire interne sur le gnomique et le lyrique (deux séances par an jusqu'à 2018), séminaire avec des invités des établissements ENS Ulm, Cornell University et l'Université de Saint-Étienne.

Il a favorisé la journée d'étude organisée par les doctorants de l'axe : « Poèmes de la circonstance et communauté du Moyen-Âge à nos jours » en octobre 2019.

Il a collaboré aux colloques suivants :

- Colloque *Ut musica poesis. Poèmes partitions au Moyen Âge et aujourd'hui*, septembre 2021.
- Colloque *Musicaliser la langue : la voix et le flow dans le rap*, novembre 2022
- Colloque *Le Manifeste s'éclate. Révolutions contemporaines du manifeste artistique et littéraire, entre théorie et pratique*, novembre 2022.

Il a enfin mis en place en 2022 un cycle de lecture et rencontres « Poésie en cours » (quatre à cinq séances par an), avec participation des doctorants de l'axe et des étudiants des Masters pour l'animation des séances. (Voir **Portfolio**)

Axe « Sciences & Médias »

Au cours de la période 2018-2022, l'axe Sciences & Médias a subi des remaniements importants : deux départs (1 PR et 1 MCF) et deux départs de MCF à la retraite, dont un seul remplacé. Sur cette période, une étude (les stations maritimes) a été abordée par deux chercheurs de l'axe, les autres thèmes sont travaillés de façon individuelle, ou en collaboration avec des chercheurs extérieurs à l'université. Une recherche sur *l'histoire du thermalisme*, avec en particulier une double participation aux actions accompagnant l'inscription de Vichy en 2021 sur la liste du patrimoine mondial comme « Grandes villes d'eaux d'Europe » a été finalisée. L'axe a aussi coordonné le numéro 8 de la revue électronique *RadioMorphoses* (décembre 2022), sur l'audiovisuel et *l'histoire de la radio*, en collaboration avec l'Ina, les Archives françaises du film ou la Cinémathèque française (plateforme en ligne « HENRI ») : <https://www.cinematheque.fr/henri/>).

Les stations maritimes en France. Institutions, pratiques, cultures : Depuis 2017, deux enseignants-chercheurs ont travaillé ensemble sur les stations maritimes en France, en tant qu'institutions, pratiques et cultures. Les stations maritimes sont en effet le modèle d'un genre - une pratique et une méthode scientifique - où des chercheurs souhaitent étudier in situ les organismes, plantes et animaux marins. L'objet de cette recherche est de décrypter les changements et variations dans les politiques institutionnelles de deux stations maritimes. Ils nous renseignent sur le fonctionnement de la science, la politique de production des savoirs et son rapport au territoire. Le premier exemple est la station de Tamaris (ou Institut Michel Pacha) à La Seyne-sur-Mer, première station de physiologie animale au monde pour l'étude des animaux marins. Pour cette étude, une plateforme a été créée : bases de données, à partir des matériaux audio, vidéo et photographiques. Les premiers résultats concernant la station de Tamaris ont été publiés sur le site. (Voir **Portfolio**)

Expéditions scientifiques : Des liens persistants avec des chercheurs en biologie ont amené un MCF HDR à participer en janvier 2022 à une expédition scientifique au Costa Rica. Six chercheurs biologistes se sont rendus à la Station de La Gamba, à la lisière de la forêt tropicale primaire. L'objectif était d'une part de retrouver une espèce très particulière de drosophile, *D. Mangabeirai*, espèce parthénogénétique (reproduction sans mâles), et d'autre part d'établir une cartographie des espèces de drosophiles endémiques. Le film, « DrosoRica », (disponible en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=QCjDf3Bkq0>), montre les chercheurs en activité. Un deuxième film, sur les suites de l'expédition, est en préparation.

Interviews de personnalités scientifiques : Une longue série d'interviews (15 heures) a donné lieu à la publication en décembre 2020 d'un manuscrit : *Une vie à chercher. Entretien avec Michel Bornens*. Ce livre fait référence au parcours scientifique exceptionnel de ce directeur de recherche CNRS, mondialement connu dans son domaine (biologie du cycle cellulaire), mais humble et discret au sein de la communauté scientifique.

Sciences et théâtre : Dans le cadre du Master AJCS se tient un atelier théâtral dévolu aux sciences qui a favorisé le développement d'une recherche centrée sur la science au théâtre. Coanimation pendant deux ans (2018-2020) du séminaire de recherche avec le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) puis une journée d'étude sur le thème à l'Université de Paris (mars 2021). Un ouvrage collectif, *Au théâtre des sciences*, est accepté aux Éditions Universitaires d'Avignon (parution en juin 2023).

Axe « Architecture et arts »

L'axe Architecture et Arts est né au cours du présent contrat, en 2021, dans le prolongement de collaborations conçues depuis 2016 entre membres du CERILAC et collègues de l'école nationale d'architecture de Paris-Val-de-Seine (ENSAPVS), et de la création, en 2015, d'un doctorat en Architecture « Architecture, Culture, Projet » rattaché à l'ED 131. Il rassemble des enseignants-chercheurs dont les recherches et travaux concernent plusieurs disciplines : la théorie de l'architecture, l'esthétique et la philosophie de l'art.

Les champs d'interrogation de l'axe unissent des analyses relevant de la production et de la théorie du projet architectural et des diverses dimensions humaines et existentielles de l'habiter. Ils concernent donc les arts et l'esthétique, puisque la littérature, le cinéma comme la musique sont aussi soucieux des formes, des espaces, des atmosphères et des environnements des multiples mondes, réels et fictifs, qu'ils traversent.

Cette double approche voudrait favoriser la constitution d'une histoire contemporaine des théories et des représentations, la mise au jour de concepts, de nouvelles typologies et de nouvelles esthétiques.

Les évolutions sociétales, techniques et économiques, et désormais les bouleversements écologiques, produisent des transformations dans la production architecturale, dans les nouvelles attentes des usagers comme des collectivités locales : nouvelles approches de l'urbain durable, nouvelle place à donner aux vivants, au végétal, nouveaux désirs d'habiter. Parallèlement, l'implication des habitants et des arts participatifs, les démarches artistiques et écologiques menées par des collectifs d'artistes, d'urbanistes et d'architectes visent à renouveler la morphologie de nos environnements. L'axe a pour ambition de comprendre et de stimuler l'invention de ces nouvelles typologies.

L'axe organise un séminaire thématique, sur deux ans : « Atmosphère, ambiance, génie des lieux » qui donne lieu à une journée de bilan pour les doctorant.e.s, au mois de juin. (Voir **Portfolio**)

Le Centre de ressources Jacques-Seebacher

Le Centre de ressources Jacques-Seebacher offre aux étudiants à partir du Master et aux chercheurs dix-neuviémistes de l'Université (Paris Cité et au-delà), une bibliothèque comptant 19 000 titres (dont des ouvrages anciens dont la rareté a été relevée par Raymond Josué Seckel ancien conservateur à la BNF, sollicité en 2016 pour faire une expertise du fonds). Au cours des trois derniers contrats, le Centre s'est attaché à lui associer un pôle de recherches numériques portant sur les œuvres du XIXe siècle.

La bibliothèque du 19e siècle a plusieurs missions : elle accueille le public 15 heures par semaine, (accueil conditionné au partenariat avec le Service Commun de la Documentation – SCD - de l'université qui a financé un contrat étudiant correspondant à cet horaire), elle réalise la gestion des prêts, l'acquisition de nombreux ouvrages, le rangement et le catalogage du fonds pour son intégration aux bases de données documentaires de l'Université et du Sudoc. Elle accueille également des manifestations scientifiques : plusieurs journées d'étude par an, séminaires et groupes de recherches réguliers (Hugo, Balzac, Michelet, Imaginaires de la Révolution de 1789 à nos jours, Atelier franco-américain). Elle a établi une convention de partenariat avec la Société des Études romantiques.

Le Centre est devenu une référence pour les humanités numériques (voir <http://seebacher.lac.univ-paris-diderot.fr/>). Le site contient une bibliothèque numérique (avec Omeka) référencée par le moteur de recherches Isidore. On y trouve : le fonds Charles Dubos ; les publications du « Triangle des approches critiques », groupe de travail de chercheurs des Universités de Metz, Paris 3, Rouen et Paris Diderot ; plusieurs colloques organisés par le CERILAC ont été mis en ligne (*L'Histoire épitaphe*, *Inventions de l'inconscient...*) ; des éditions numériques de textes du XIXe siècle (Joseph Rosny, *L'Anecdote du jour* ; Victor Hugo, *Le Pape*).

Il héberge La Fabrique de la Révolution (La FabRev) : <https://lafabrev-michelet.lac.univ-paris-diderot.fr>. Il a assuré la numérisation, la transcription et l'encodage XML des papiers préparatoires de *L'Histoire de la Révolution française* de Jules Michelet. Il a conçu un outil de visualisation, et d'index détaillés, avec des liens vers des ressources extérieures. Il faut souligner l'originalité du protocole, sa démarche collaborative, et la production de connaissances nouvelles sur un fonds d'archives encore jamais exploité. La valorisation de ses actions a été assurée par la publication d'un article dans *Genesis*, d'articles sur le carnet de recherche *Littérature et Révolution*, de séances du séminaire UDPN ainsi que par la présentation du programme à une

journée du DIM STCN, d'un travail avec l'ITEM (journée d'étude, séances de séminaire) et d'une nouvelle édition Pléiade.

La plateforme Numérique d'Édition de TExtes - Planete (voir : <https://pcec.app.univ-paris-diderot.fr>) est une création du Centre dans le cadre d'un projet Idex « Pédagogies innovantes ». Elle a reçu le prix d'innovation numérique de l'Université Paris-Diderot en 2018. Elle consiste dans l'édition et l'annotation collaborative de six ouvrages mis en ligne entre 2017 et 2022, date de la refonte de la plateforme.

Plusieurs sites internet ont été développés avec le soutien du Centre Jacques-Seebacher : un corpus de préfaces de romans du 19^e siècle réalisés à partir d'un recueil de préfaces de romans constitué par des chercheurs dix-neuviémistes dans les années 1980 et déposé à la Bibliothèque Seebacher (<https://prefaces19.huma-num.fr/>) ; le carnet du « Groupe Hugo » (<https://groupehugo.hypotheses.org>)

Le Centre a contribué de façon active au développement des humanités numériques au sein de la Faculté Sociétés et Humanités. Il a été partenaire du SCD pour la création du Centre des Humanités Numériques (2020-2021), a permis que soit abonné à Retronews (site de presse de la BNF) toute l'unité (2021) puis toute l'université (2022), et enfin il a installé et animé un atelier d'humanités numériques ouvert aux L3, masters et doctorants grâce à l'acquisition de trois postes informatiques avec de grands écrans, un scanner, un logiciel d'OCR, des correcteurs orthographiques.

Programmes transversaux à financements propres

Les programmes lauréats d'appels (IDEX)

Le Paris Centre for Narrative Matters

Projet IdEx UPC « Émergence en recherche » (2019-2022)

Créé en septembre 2014 à partir d'événements co-organisés avec l'American University of Paris, le Paris Centre for Narrative Matters propose des actions de recherche interdisciplinaires fondées sur l'étude des pratiques et des théories du récit, qu'il s'agisse de récits de la vie quotidienne ou de récits littéraires et plus généralement d'œuvres narratives dans différents médias. Il encourage particulièrement l'interaction entre les disciplines du « tournant narratif » (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, etc.) et la narratologie contemporaine.

Il a organisé un colloque international, *Small Stories*, subventionné par les Instituts Cité du Genre et La Personne en médecine, deux Initiatives interdisciplinaires IdEx UPC. (Voir **Portfolio**).

Le Paris Centre for Narrative Matters a également organisé une rencontre internationale réunissant dix-huit chercheur.e.s responsables de centres et groupes de recherche sur le récit (Université Paris Cité, 6 et 7 octobre 2022).

Il a soutenu la publication d'un ouvrage personnel, de quatre ouvrages collectifs, d'une traduction en anglais (USA) et d'une réédition en anglais. Le Paris Centre for Narrative Matters. Il a été « institution partenaire » de deux *Narrative Conferences* : *Narrative Conference 2020*, Nouvelle Orléans, USA, 5-8 mars 2020, et *Narrative Conference 2021*, en visioconférence, 19-22 mai 2021, organisées par l'International Society for the Study of Narrative.

Il a accueilli un chercheur postdoctorant, assistant de recherche à l'Université d'Istanbul, Turquie (septembre 2019-mars 2020), et a impliqué dans ses travaux plusieurs chercheur.e.s du CERILAC, noué des liens également le Wellbeing Working Group du King's College, Royaume-Uni, et de nombreux centres de recherches internationaux sur le récit.

Le Paris Centre for Narrative Matters accueille également « Question de récit », un projet financé par le CERILAC.

L'Air du temps. La chanson et l'histoire, entre poétique et politique.

Projet IdEx UPC « Émergence en recherche » (2019-2021)

La création du groupe « L'air du temps » a permis de rassembler largement des spécialistes de disciplines diverses (lettres et langues, histoire, musicologie, études cinématographiques, sociologie, sémiotique) intéressés par la chanson de toutes les époques (de l'Antiquité à nos jours). Il s'agissait de compléter, au fil de travaux collectifs, le champ et la méthode de la « cantologie » théorisée par S. Hirschi, en remontant plus loin dans le temps, en soulignant davantage la dimension historique et politique de la chanson, sans oublier ses usages rituels, sociaux, religieux, au cœur de la « cité », de Pindare au rap contemporain, et sur tous les continents. L'objectif était de rendre compte d'une expérience individuelle et collective de la chanson, en soulignant les enjeux politiques et sociaux du genre.

Travaux accomplis dans ce cadre :

- 1) Le séminaire mensuel, L'Air du temps s'est réuni quatre fois en 2019-2020 avant d'être interrompu par la crise sanitaire. Il a accueilli notamment un théoricien de la cantologie, et un spécialiste de la culture pop en Pologne. La mise en place de ce séminaire et du Carnet Hypothèses.org associé (<https://airdutemps.hypotheses.org/>) a permis de faire émerger des projets scientifiques variés complémentaires et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre.
- 2) En partenariat avec la rédaction de la revue *Écrire l'Histoire*, le numéro 22 « Chanson, Histoire et Mémoire » est paru en 2022 : <https://www.cnrsditions.fr/catalogue/revues/ecrire-lhistoire-22/>. (Voir **Portfolio**).
- 3) Un double colloque international « Chanter sur l'air de... Paroles, musique et timbres (Antiquité-XXI^e siècle) » s'est tenu en novembre 2021 et janvier 2022, premier colloque interrogeant de manière transnationale et transséculaire la pratique universellement répandue de la composition sur timbres. En partenariat avec les universités de Poitiers, Reims, Rouen, Tours et Sorbonne Université.
- 4) Mise en œuvre de la base de données interdisciplinaire TCF 16-17 (*Trésor des chansons françaises XVI-XVII^e*). En partenariat avec l'Institut de Recherche en Musicologie du CNRS (IReMus), le groupe L'Air du temps a conçu et mis au point une base de données interdisciplinaires consacrées à la poésie chantée au XVI^e et XVII^e siècles. Cette base indexe les chansons imprimées dans plus de 300 recueils sans notation musicale, écrites sur des airs alors en circulation. La base permet d'associer chaque texte à une musique connue ou attestée, et de redonner vie à tout un corpus enfoui et abondant. La base sera opérationnelle en 2023.
- 5) Partenariat pédagogique au sein de l'UFR LAC avec les « Ateliers pour l'oral » de L2. La notion de chanson a été choisie comme thème commun des différents ateliers pour 2019-2020.
- 6) Numéro 95 de la revue *Réforme Humanisme Renaissance* avec un dossier de dix articles « Chanter la poésie, 15^e-16^e ». Mis en ligne en décembre 2022.

La Cité du genre

Initiatives Interdisciplinaires Idex (2020-2022)

L'Institut interdisciplinaire de recherche et de formation en études de genre est porté par une maîtresse de conférences HDR du CERILAC et une professeure du CERLIS (Université Paris Cité).

Institut interdisciplinaire IdEx, la Cité du Genre (CDG) promeut la recherche et les enseignements en études de genre au sein de Université Paris Cité et de ses partenaires privilégiés : Sciences Po, Université Sorbonne Paris Nord et l'Inalco. L'Inserm et le CNRS sont également représentés dans les instances. La Cité du Genre est ouverte à toutes et tous les enseignant·e·s-chercheur·e·s, post-doctorant·e·s et doctorant·e·s concerné·e·s par l'outil d'analyse du genre et compte actuellement 155 membres titulaires (pouvant prétendre aux financements de la CDG : 89 EC/chercheur.e.s et 66 docs et post-docs), auxquels s'ajoutent 13 membres associés.

La CDG veille à une répartition équilibrée des équipes, axes de laboratoires et réseaux dans ses instances. Sont ainsi représentés :

au Conseil de Direction : pour UPC : CERILAC, CERLIS, LARCA, LPS ; pour Sciences Po : PRÉSAGE ; pour USPN : LabsIC

au Conseil Scientifique et Pédagogique : pour UPC : ICT, LARCA, ANHIMA, LCSP/CEDREF, MAGE, LPS, CERLIS, ECEVE, T3S ; pour Sciences Po : PRESAGE, OSC, LIEPP, Sciences politiques ; pour USPN : LabSIC, IRIS ; pour l'Inalco : CREE, IFRAE

Résolument interdisciplinaire dans les secteurs SH, Santé et Sciences, la Cité du Genre se décline en plusieurs volets interactifs. La recherche, avec un programme scientifique organisé autour de quatre axes « Entre privé et public : violences, (in)égalités professionnelles et discriminations », « Corps, sexe, sexualité, bioéthique, santé », « Images, discours, représentations : femmes/hommes, féminin/masculin » et « Épistémologies du genre, sociétés de connaissance et politique » et un cycle de conférences internationales. La formation, en valorisant les enseignements en genre existants et en réfléchissant à des innovations pédagogiques. Les liens avec l'environnement social, en connectant la recherche aux sphères non académiques, milieux associatif, entrepreneurial, politique et médiatique et associatif (Pôle Société civile). Elle est résolument transfacultaire et développe notamment des partenariats interdisciplinaires avec la Faculté Santé (Pôle Santé). Ce pôle santé, dont la responsable appartient au CERILAC, a permis notamment l'obtention d'une chaire environnée (400 k€) « Genre et prévention en santé » qui finance 2 CD et 2 post-docs, dont un post-doc est co-dirigé par ECEVE et CERILAC.

La Cité du Genre, à travers ses appels à projet, a permis le financement de nombreux projets de recherche.

CHORUS Les arts de la parole, entre voix singulière et corps social

Projet IdEx UPC « Émergence en recherche » (2022-2024)

Le projet CHORUS, porté par un maître de conférence et un PRAG du CERILAC, est destiné à soutenir des projets de recherche dans des domaines émergents.

Par sa dimension physique rattachée aux organes de la phonation, la voix se prête à l'usage métaphorique qui est souvent le sien dans les études littéraires – l'articulation d'une subjectivité individuelle dans la langue. Mais la voix ne résonne pas toujours seule. Le parti-pris sera de considérer que la choralité, dont Claude Calame a souvent rappelé le rôle prépondérant au sein des pratiques poétiques grecques antiques, mais aussi les modes antiphonal et responsorial fréquents dans nombre de poésies orales du monde entier, peuvent apporter des éléments de réflexion précieux pour enrichir notre compréhension des phénomènes littéraires et des arts verbaux. Articuler des voix, se répondre, harmoniser, orchestrer des paroles et des chants au sein d'un moment social et esthétique partagé, sont autant de jeux complexes que l'ethnopoétique et l'étude des poésies orales ont étudiés par le passé. Les dynamiques d'entrée et de sortie du soliste d'un groupe de voix résonnant jusqu'à l'unisson, les jeux d'harmonisation et de décalage, sont autant d'éléments à envisager et l'occasion de relier des questions concrètes d'étude de la performance à d'autres plus sociales et culturelles.

En termes de productions on mentionnera le séminaire mensuel « La chorégraphie des voix » en 2022-2023 ; le Colloque international « Musicaliser la voix : le flow et la voix dans le rap » ; le stage recherche-crédation « Le Chant de Nô et ses techniques » du 23 avril au 1^{er} mai 2022.

Les projets financés par le CERILAC

Monologuer

Monologuer est le premier programme de recherche en France largement interdisciplinaire consacré à la parole intérieure et aux pratiques monologiques. À ses origines, en 2010, *Monologuer* était à la fois un séminaire transversal de l'équipe CERILAC et l'un des deux projets pilotes, expérimentaux, de l'Institut des Humanités de Paris. Depuis 2017, il est devenu l'un des deux projets transversaux du CERILAC. Outre plusieurs membres du CERILAC, il comprend des chercheurs, des acteurs de la société civile et des artistes, en France comme à l'international.

Centré sur le langage intérieur, ses représentations comme ses restitutions, *Monologuer* se situe au croisement de la recherche fondamentale, la recherche clinique, la recherche-action et la recherche-crédation. Le programme a obtenu jusqu'à présent deux récompenses : le prix Diderot Innovation en février

2016 et la médaille du président de la République italienne pour un colloque organisé à Rome à l'automne 2018, *Parole intérieure et spiritualité*.

Une proposition thérapeutique novatrice : sont développés des protocoles de linguistique clinique, intégrés dans des parcours de soin en hôpital (Saint-Louis et Necker) ou en Pôle Santé (Centre humanitaire d'Ivry). Cette innovation thérapeutique représente un défi à plusieurs niveaux. D'une part, il ne s'agit pas simplement de travailler au bien-être psychique. Les exercices de parole intérieure proposés aux patients peuvent également avoir des retombées positives sur la santé physiologique. D'autre part, la linguistique clinique est une discipline qui existe à l'étranger, où elle se centre exclusivement sur les troubles du langage, mais pas en France. Il s'agit donc d'une mise en œuvre inédite. Si la discipline socle reste bien la linguistique, en particulier dans sa dimension clinique, l'art-thérapie, la bibliothérapie et l'écriture thérapeutique sont mobilisés pour améliorer la qualité de vie des patients ou agir sur leur santé.

Recherche-action : *Paroles intérieures de migrantes*, publié en 2020 dans la collection « Monologuer » a été conçu comme un livre-coup de poing, relevant de la recherche-action. Plusieurs portraits de voix intérieures de ces femmes qui ont décidé de migrer seules ou avec des enfants permettent au lecteur de s'immerger dans ces vies intérieures singulières.

Recherche-création : la compagnie des Endonautes, domiciliée à l'UFR LAC, est une compagnie de théâtre et de danse endophasiques, créée en 2021 et qui articule la recherche-création et la recherche-action.

Les publications : deux numéros de revue et neuf livres dans la collection « Monologuer ».

Voir <https://u-paris.fr/cerilac/publications-du-programme-monologuer/>

Questions de récit

Questions de récit est un projet connexe au Paris Centre for Narrative Matters financé par le CERILAC. Il est associé au programme « Monologuer » (voir ci-dessus). Il propose des actions de recherche interdisciplinaires s'articulant autour de l'étude des pratiques et des théories du récit, qu'il s'agisse de récits de la vie quotidienne ou de récits littéraires, cinématographiques, etc. (ou plus généralement d'œuvres narratives dans différents médias). Il encourage particulièrement l'interaction entre les disciplines du « tournant narratif » et la narratologie dite aujourd'hui « postclassique ». L'objectif est de stimuler la recherche dans le domaine du récit et d'inciter les chercheurs français à participer aux débats qui ont lieu actuellement au niveau international.

Voir : <https://u-paris.fr/cerilac/questions-de-recit/>

Profil d'activités liées à la recherche

Activités (Répartir 100 points sur ces 7 items)

Administration et animation de la recherche : pilotage de la recherche (VP, direction d'institut, DAS, par exemple), participation à des instances d'évaluation (CNU, CoNRS, CSS, Hcéres, par exemple), responsabilité de dispositifs Idex ou Isite, direction de projets (ANR, Horizon Europe, ERC, CPER, PIA, France 2030, par exemple), responsabilités éditoriales dans des revues ou collections nationales et internationales. 15

Aide aux politiques publiques et expertise technique : pouvoirs publics aux niveaux européen, national et régional, entreprises, instances internationales comme FAO, OMS, etc. 0

Contribution à l'adossement d'enseignements innovants à la recherche : EUR, SFRI, etc. 5

Dissémination de la recherche : partage de connaissances avec le grand public, médiation scientifique, interface sciences et société. 25

Recherche et encadrement de la recherche. 50

Valorisation, transfert, innovation. 5

Autres activités. (à préciser en une ligne maximum). 0

Environnement de recherche

- Liens avec des fédérations de recherche, des plateformes, une MSH, un OSU, etc. ;

Le Centre de ressources Jacques-Seebacher

La Plateforme bibliothèque universitaire des Grands Moulins, spécialisée en sciences, arts, lettres, humanités et sciences sociales

- Contribution à un champ de recherche (campus, institut, pôle, secteur...) et description de celui-ci;

L'institut la Cité du Genre (voir *supra*),

Le Pôle culture d'Université Paris Cité

- Implication dans le continuum entre laboratoires de recherche et structures de soins ;

Implication dans le centre du politique CRIPOLIS de [l'Institut Humanités Sciences et sociétés](#)

Collaborations avec le LARCA (le Laboratoire de recherche sur les cultures anglophones, UMR 8225) et les autres UFR d'UPC telle que l'UFR d'études psychanalytiques et son Centre de recherches psychanalyse, médecine et société.

Institut de la personne en médecine,

- Implication dans un dispositif créé par le PIA du type Idex, Isite, Labex, Équipex, EUR, IHU, etc. ;

La Cité du Genre - Alliance Sorbonne Paris Cité,

Le Paris Centre for Narrative Matters, centre et réseau de recherche dédiés à l'étude des pratiques et des théories du récit,

Le projet CHORUS : Les arts de la parole, entre voix singulière et corps social

Le projet L'air du temps. La chanson et l'histoire, entre poétique et politique

Le projet Le film Musical hollywoodien en Contexte Médiatique et Culturel (Musical MC²) de 2015 à 2017.

- Inscription dans des clusters régionaux ;

DIM Île-de-France La Fabrique de la révolution

Action de recherche structurante « Initiatives d'édition numérique pour la recherche »

- Participation à des structures de valorisation, de transfert et de recherche partenariale (incubateurs, SATT, IRT, ITE, instituts Carnot, etc.) ;

Institut Imagine : projet porté par le « Le langage intérieur d'enfants atteints de malformations anorectales et pelviennes rares : Handicap invisible, douleur et qualité de vie » et Filière Neurosphinx

Prise en compte des recommandations du précédent rapport

Globalement très bien évaluée, l'équipe a essayé de prendre en compte les recommandations du précédent rapport, malgré la période très troublée des confinements qui a entraîné une baisse significative des manifestations et une difficulté réelle à se projeter.

La transformation du Centre Jacques-Seebacher en plateforme, et le rôle pilote qu'il prend de plus en plus pour notre équipe dans le développement des humanités numériques, témoigne de notre attention à de nouveaux outils scientifiques et à la diffusion plus large qu'ils permettent. Un enseignant chercheur a été chargé de la mission de responsable de la politique numérique. Débordant le cadre du dix-neuvième siècle où il occupe une place stratégique, le Centre est devenu un fort lieu de sociabilité scientifique pour toute l'unité et ses invités nationaux et internationaux, et il est pensé pour devenir le lieu de coordination et de conseil pour de nombreux projets scientifiques et de numérisation. C'est le cas de l'historique revue *Textuel*, publication phare à caractère didactique, qui va être accessible sur Persée. Si, pour la collection *Cahier Textuel*, nous conservons encore un an le principe d'une collaboration avec les éditions Hermann, la discussion du basculement en accès ouvert est d'ores et déjà lancée. L'expérience très réussie en la matière de notre revue *Écrire l'histoire* (éd. CNRS) sert également de repère et d'expertise en la matière.

Grâce à un appel BRIO UPC (Budget Restreint, Impact Optimal), l'équipe s'est appuyée sur une ancienne doctorante pour s'engager dans une refonte de ses bibliothèques de travail, pour l'instant séparées et éclatées dans les bureaux des axes. Cela contribuera à la visibilité de ses fonds, en les rendant plus accessibles à tous les membres de l'équipe et aux doctorants.e.s. Cela préparera également l'articulation avec le nouvel Atrium Humanités et Sciences sociales en constitution à UPC.

L'équipe était encouragée à utiliser plus systématiquement le portail HAL d'UPC, et la dynamique initiée ces dernières années pour ouvrir les publications scientifiques des membres du CERILAC et archiver de façon pérenne ses données, se révèle pleinement réussie avec près de 850 références.

Veillant à trouver des fonds externes, l'équipe a renforcé sa politique de soutien aux projets-phares. Elle a bénéficié de 4 nouveaux projets IDEX (« L'air du temps », « Paris Centre for Narrative Matters », « CHORUS » et « La Cité du genre »), ce qui témoigne de sa vitalité dans la vie de la recherche au sein d'UPC. Cela dégage également des possibilités nouvelles de renforcements de l'interdisciplinarité au cœur du projet scientifique de l'unité.

Plusieurs de ses projets servent justement de leviers à la redéfinition des axes du laboratoire, comme l'indique la trajectoire (cf. point 4).

Les nouvelles dispositions de la LPPR ont contribué significativement au soutien de projets innovants de l'équipe grâce à la dotation attribuée pour leur année d'installation aux nouveaux et nouvelles MCF, arrivés nombreux et qui ont contribué au renouvellement de l'équipe.

La fusion des universités Paris-Diderot et Paris-Descartes, tout en ouvrant de nouveaux espaces de travail collaboratif, a absorbé beaucoup d'énergie dans la mise en place des nouvelles structures de l'Université. Le ralentissement des années Covid n'a pas favorisé le dépôt plus volontariste de projets ANR et ERC.

L'équipe poursuit ses partenariats actifs avec des institutions comme la BNF (Bibliothèque Nationale de France), la Cinémathèque française, plusieurs scènes théâtrales, la Maison de la Poésie, de la même façon que ses collaborations internationales (Québec, USA, Suisse, Brésil). La politique d'invitation de chercheurs et chercheuses, de post-doctorant.e.s et doctorant.e.s étrangers manifeste ce souci de collaborations internationales, dont témoigne aussi la participation importante des membres de l'équipe à des colloques internationaux et à leurs publications.

L'intégration prochaine de l'axe Sciences et média participe, avec la refonte des axes existants, à une meilleure synergie générale de l'équipe, sans affaiblir l'adossement et l'encadrement des Masters où les membres de CERILAC enseignent. C'est donc bien « la mise en commun » de ses axes que le CERILAC poursuit et va continuer d'améliorer dans le contrat prochain.

Attentive aux points à améliorer relativement à ses perspectives scientifiques à cinq ans et à la faisabilité de son projet lors de la précédente évaluation, l'équipe a fait des trois éléments suivants une priorité de ses actions et de sa stratégie pour le CERILAC :

- a) améliorer la visibilité de ses revues, de ses manifestations et de ses publications (notamment par la refonte du site : <https://u-paris.fr/cerilac/>)
- b) mieux articuler les thèmes, les axes et les projets porteurs pour accroître son identification pluridisciplinaire ;
- c) renforcer et structurer l'internationalisation des réseaux et des projets.

L'équipe a aussi été attentive aux besoins formulés par ses doctorant.e.s, augmentant les aides financières pour leurs missions, mettant en place un système de prêt d'ordinateurs, en aidant à la publication de leurs thèses et en accueillant comme chercheurs associés les nouveaux docteurs. Elle les a associés aux réunions des axes de recherche et a soutenu leurs initiatives scientifiques (séminaire, colloque, etc.).

Depuis le précédent contrat, la responsable administrative de l'unité de recherche peut travailler en parfaite synergie avec la responsable financière qui s'occupe aussi de l'UFR. Cette proximité de travail est essentielle et précieuse pour le bon fonctionnement de l'unité parce qu'elle a permis une amélioration réelle de la ventilation du travail et dégagé plus de temps pour la valorisation de la recherche.

INTRODUCTION DU PORTFOLIO

Notre portfolio manifeste la diversité et l'originalité de nos modes d'intervention. D'abord dans le champ de la théorie, le succès rencontré par *Le Sexe des Modernes* (traduit déjà en japonais et espagnol), publié au Seuil en 2021, témoigne de nos travaux autour de la question du genre avec un numéro 20-21 de la revue *Écrire l'histoire* sur le genre des mots et les deux panels du congrès d'Édimbourg sur « Violence(s) et constructions identitaires de sexe et de genre » en juillet 2019. Il démontre la place que l'équipe occupe dans le champ de la théorie littéraire (*La Passion de l'impossible*, Corti, 2018).

Nos deux revue et collection continuent de proposer des angles inédits de réflexion : le numéro *d'Écrire l'histoire : Chanson, Histoire et Mémoire* dépasse le champ chronologique de la cantologie, dans le sillage des travaux menés dans l>IDEX « L'Air du temps » et s'inscrit dans des recherches originales sur les vocalités poétiques qui sont portées notamment par l>IDEX « CHORUS ».

De même le volume *Small stories* publié dans notre collection *Textuel* démontre le souci d'ouvrir la théorie du récit à des « genres » trop souvent minorés ou mal reconnus, en ouvrant le spectre international de la réflexion.

Cette ouverture interdisciplinaire se vérifie dans le numéro de *Littératures : États d'ivresse* qui associe analyse littéraire, iconologique, philosophique et anthropologique et redonne aux études classiques leur capacité à interroger le présent.

Cette ouverture permet d'intervenir dans les questions politiques les plus aiguës de notre époque comme le montre *Mots de chair et de sang : écrire le corps en Syrie*, travail que prolonge *À quoi bon encore le monde ? La Syrie et nous* (Actes Sud, 2022) et *Syrie, le pays brûlé* (Seuil, 2022). L'attention à la dimension politique des textes se retrouve dans *Paroles intérieures de migrantes* (Hermann, 2020) en offrant un champ inédit à l'étude linguistique et littéraire des discours.

Le colloque « Cinématérialismes » démontre à la fois la vitalité du travail de nos doctorant.e.s (avec le réseau Germaine fondé en 2018 : Groupe doctoral d'Études, de Recherches et de Méthodologie en Audiovisuel, Interlaboratoire et Non Excluant) et l'originalité théorique de la proposition matérialiste dans le champ des études cinématographiques, et plus largement de nos recherche en littératures et cinéma.

L'ouverture qui est chère au CERILAC se vérifie avec le cycle *Archi Vives*, qui se tient à la Cinémathèque française et montre l'importance de nos partenariats extérieurs, la façon dont le cinéma continue de rayonner et d'interroger de façon novatrice ses archives (*La Voix manquante*, 2018, *Le Temps des folies, la fabrique de Duel au soleil*, 2018).

Dialogue constamment maintenu avec des artistes qui trouvent dans nos séminaires des espaces de discussion et de confrontation entre création et réflexion comme en témoigne le cycle d'invitations « Singulier/collectif », invitations qui identifient notre unité comme lieu d'écoute et de découverte (« Poésie en cours », IMAREV, séminaires axe EMOI), en associant toujours les étudiant.e.s de Master et de doctorat.

Ouverture internationale que manifeste le partenariat avec les universités de Montréal (Canada) et de Duke (États-Unis), qui signale le rôle d'interlocuteur de notre unité dans les échanges intellectuels transatlantiques.

L'unité souhaite aussi mettre en lumière le travail de la plateforme Seebacher et la place que nous avons réussi à prendre dans le secteur crucial des humanités numériques.

Ouverture enfin sur l'avenir puisqu'une journée d'étude en écocritique (envisagé de façon originale du côté du cinéma) joue le rôle d'incubateur pour une nouvelle direction de travail dans le prochain contrat.

Les onze entrées de notre portfolio, composées de cinq publications et six autres éléments significatifs, sont les suivantes :

- 1) *Le Sexe des Modernes*, Le Seuil, 2021
- 2) *Chanson, Histoire et Mémoire*, revue « Écrire l'histoire » n°22, CNRS éditions, 2022
- 3) *Small stories*, Hermann, coll. « Cahier Textuel », 2020
- 4) *États d'ivresse. Discours du corps ivre de l'Antiquité aux Lumières*, revue « Littératures » n° 83/2020, Presses du Midi, 2021
- 5) *Mots de chair et de sang : écrire le corps en Syrie*, Presses de l'Ifop, 2021
- 6) Colloque « Cinématérialismes », octobre 2022
- 7) Plateforme Jacques-Seebacher
- 8) Archi Vives
- 9) Séminaire Singulier/Collectif
- 10) Partenariat avec Montréal
- 11) Journée d'étude « Écocritique du cinéma », juin 2021

AUTOÉVALUATION DU BILAN

Domaine 1. Profil, ressources et organisation de l'unité

Référence 1. L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Le CERILAC est une équipe riche du nombre élevé de ses membres (avec un renouvellement important ces trois dernières années qui va encore se prolonger avec de nouveaux départs à la retraite), du nombre des thèses encadrées. Équipe très productive dont il faut préserver l'équilibre indispensable entre travaux personnels de valeur reconnue et projets collectifs et transversaux.

Sur la scène parisienne des études en lettres, arts et cinéma, notre équipe est clairement identifiée par son souci d'unir pratique et théorie, de mettre en perspective le contemporain dans des temporalités longues. Des liens organiques nous rattachent à la BNF et à la Cinémathèque française. L'équipe s'inscrit pleinement dans la politique d'UPC, en collaborant avec un autre laboratoire de l'ED 131 dont les thématiques et approches sont connexes, le LARCA (Laboratoire de recherche sur les cultures anglophones) sur de nombreux objets de recherche, avec la Cité du Genre et l'Institut La personne en médecine. Elle souhaite que l'université puisse développer un système de diffusion (numérique et autre) qui permette d'assurer mieux encore la visibilité de ses travaux.

Le fonctionnement démocratique et paritaire de CERILAC est la condition de l'intégration de tous les chercheurs et chercheuses en son sein, tant au niveau global que dans les axes qui permettent de ressentir un sentiment d'appartenance. Les procédures d'attribution des subventions dans les conseils et bureaux de l'équipe, la tenue d'une AG annuelle renforcent les bonnes procédures de transparence et de collégialité.

Depuis 2017, le CERILAC est doté d'un règlement intérieur et d'un « guide » élaboré et mis à jour par la direction et voté en conseil (dernière version respectivement en juin et en octobre 2022), qui est disponible sur son site et assure ainsi la pleine transparence et stabilité de ses procédures (<https://u-paris.fr/cerilac/presentation/>).

Le CERILAC œuvre activement à la valorisation et à la diffusion de ses activités à travers deux outils essentiels : le site du CERILAC (une première version est créée en 2018 puis une seconde en janvier 2021 sur le modèle du site de l'université fusionnée) qui est quotidiennement mis à jour et une Newsletter mensuelle créée en septembre 2019 sous forme de document PDF adressée à ses membres (et archivée sur le site (<https://u-paris.fr/cerilac/newsletter/>)), puis sous forme de lettre d'information numérique à partir de mars 2022. Le laboratoire est aussi coordonné au « fil info recherche » bi-mensuel de l'établissement de façon à faire connaître plus largement certains événements, la « librairie », les professeurs invités, et participe à des interviews du service communication pour faire valoir ses actions.

L'équipe garde le souci constant d'ouvrir ses recherches sur le grand public, en participant à des émissions de radio ou de télévision, des débats hors les murs de l'université, en diffusant son savoir le plus largement possible.

Référence 2. L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

CERILAC dispose d'une dotation annuelle calculée par les services centraux de l'établissement au prorata du nombre de membres titulaires, (2017 et 2018 – 94K, 2019 et 2020 – 96K, 2021 – 92K et 2022- 112K) avec une forte baisse cette année 2023 (78K) pour des raisons de facture du coût de l'énergie et sans visibilité sur le fait qu'elle recouvre ou non sa dotation antérieure à partir de 2024. Cette baisse est cependant en partie (mais pour partie seulement) compensée par la dotation LPPR allouée spécifiquement aux nouveaux et nouvelles MCF (les primo-nommés uniquement), ces fonds leur permettant de s'installer plus confortablement et d'impulser des projets collectifs. Cela permet à cet égard, le renouvellement des projets et des initiatives depuis deux ans de mise en place de cette dotation, qui est à saluer, mais a posé des

questions de fonctionnement au centre de recherche et d'équité entre membres du laboratoire puisque la très grande majorité des chercheurs n'a jamais pu bénéficier de tels crédits personnels (par leurs montants et nature : sans appel à projet préalable) et qu'elle ne s'applique pas aux collègues recrutés par voie de mutation. Cette situation dépend des orientations LPPR appliquées par UPC, créant donc une structuration du budget nouvelle depuis deux ans (1^{er} septembre 2021) avec un budget global à partager pour le plus grand nombre et des lignes financières dédiées pour quelques-uns. D'où l'encouragement par le centre à relier les projets individuels des nouveaux MCF à ceux des autres membres et aux manifestations existantes, et aux projets collectifs, si les recherches le permettent, de façon également à ne pas trop alourdir leur première année de prise de poste d'enseignant-chercheur.

Cette dotation annuelle globale n'est évidemment pas suffisante au vue du volume élevé d'activités que maintient l'équipe. Mais l'équipe a profité des dispositifs IDEX pour lancer plusieurs projets qui ont renouvelé ses thèmes de recherche : « L'air du temps. La chanson et l'histoire, entre poétique et politique », « Paris Centre for Narrative Matters », « La Cité du Genre » et « Les arts de la parole, entre voix singulière et corps social ». S'il est trop tôt pour dire exactement comment ces programmes infléchissent la nouvelle trajectoire de l'équipe, on peut déjà souligner qu'ils mettent l'accent sur a) la question des échelles de corpus et d'analyse qui permettent de revaloriser les formes marginalisées et notamment les études féministes (Small stories / Cité du genre) et b) les études sur les oralités. Un autre programme, Monologuer, a aussi su trouver des fonds importants pour soutenir son ambitieux volet d'activités en lien avec l'Institut de la personne en médecine. De même nous répondons régulièrement, et sommes lauréats, à des appels de la Cité du Genre, des AAP facultaires d'aide à animations scientifiques ainsi qu'aux nouvelles sources de financement apparues depuis la fusion de l'établissement, comme les projets BRIO (Budget Restreint, Impact Optimal). De cette façon notre équipe tient compte et profite des dispositifs mis en place à UPC, attentive à ce que ces initiatives soient ensuite de nouveaux points de cristallisation de recherches futures.

L'équipe publie aux éditions Hermann la collection *Cahier Textuel* (3 ou 4 numéros par an) et soutient la revue *Écrire l'histoire. Histoire / Littérature / Esthétique* (CNRS Éditions). Est également soutenue de façon récurrente la collection *Cinéfocales* (monographies consacrées à l'étude pluridisciplinaire d'un film, Éditions du Bord de l'eau) ainsi que la revue électronique *thaître*, consacrée aux arts de la scène et accessible gratuitement en ligne.

CERILAC dispose de locaux agréables qui lui permettent d'avoir un bureau de direction et d'administration, une salle réservée aux doctorant.e.s, des bureaux collectifs qui réunissent les membres des axes et un bureau pour accueillir les enseignants-chercheurs et chercheurs invités. Les bibliothèques qui y sont situées seront bientôt mises en réseau et rendues ainsi accessibles à une utilisation plus large des fonds documentaires, trésors accumulés depuis plusieurs années.

La gestionnaire financière est entièrement détachée du service central pour l'UFR LAC et le CERILAC. Elle a son bureau dans le même bâtiment au 6^e étage et cette proximité est précieuse, nécessaire pour assurer le bon suivi de nombreux dossiers et faciliter les échanges. La responsable administrative du CERILAC est la cheville ouvrière de l'équipe et elle est associée à toute la politique et au fonctionnement réels de l'équipe.

Les manques les plus criants en termes de personnel concernent :

- a) l'absence de personnel dédié à l'informatique de façon à répondre à toutes les questions techniques qui se posent au quotidien pour les membres ainsi que la maintenance très régulière des équipements informatiques des bureaux,
- b) le Centre Jacques-Seebacher, qui est obligé de fonctionner de façon acrobatique, alors même que le secteur des éditions électroniques et des humanités numériques est devenu crucial dans nos disciplines. Jusqu'en 2019, une gestionnaire administrative à temps partiel était rattachée au CERILAC (poste financé en partie sur contrat de recherche), désormais il s'agit d'un contrat étudiant de 12h/semaine dépendant de la bibliothèque universitaire des Grands Moulins. Un renforcement des moyens est indispensable à l'avenir.

Il est important de signaler que l'obtention de financements importants par appels à projets occasionne un surcroît de travail pour la responsable administrative et la gestionnaire financière. Un poste supplémentaire de coordinateur de projet est donc très souhaitable.

Référence 3. Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

CERILAC est profondément attaché à la parité réelle qu'elle pratique à tous les étages de son fonctionnement. Le laboratoire est également profondément investi dans la transmission de l'expérience et la progression des carrières, tout en respectant scrupuleusement les règles en matière de répartition des corps fixée pour la représentativité de ses instances. L'équipe a à cœur d'encourager ses MCF à soutenir leur HDR (5 HDR ont été soutenues entre 2017 et 2021 et 3 sont en cours de préparation), et elle donne aussi à tous les MCF l'occasion d'animer les axes, de partager les responsabilités, de déposer des projets, de proposer des sujets de recherches nouveaux. Elle soutient activement les demandes de délégation CNRS et de CRCT. Elle a ainsi pleinement relayé, depuis deux ans, la mise en place de budget dédié aux nouveaux MCF primo-entrants de façon à accompagner et accélérer leur intégration dans l'équipe.

Le laboratoire respecte la charte des signatures fixées par l'établissement pour faciliter l'identification de son activité.

Une attention particulière a été donnée à la numérisation de fonds importants, pour le XIXe siècle mais aussi pour l'ensemble des numéros de la revue *Textuel* (de 1976 à 2013) et la collection *Cahier Textuel*. En 2021, une subvention BRIO nous a permis de réaliser un état des lieux de nos différentes bibliothèques et d'optimiser la diffusion des quelque 10000 ouvrages que l'équipe possède. L'équipe va se doter des outils nécessaires pour permettre leur bonne circulation dès l'année 2023.

Synthèse de l'autoévaluation

Points forts

L'équipe a amélioré et clarifié ses modes de fonctionnement. Elle a mis à jour ses moyens de diffusion. Ce qui lui permet de maintenir un haut régime d'activité en mobilisant l'environnement de recherche adapté et en soutenant quatre publications (revues et collections) de référence.

Points de vigilance

L'unité de recherche souffre cependant toujours d'un déficit de personnel : d'une part à l'échelle du CERILAC pour un personnel dédié à l'informatique et un coordinateur pour soutenir la responsable administrative confrontée à la multiplication des appels à projets et d'autre part à l'échelle du Centre et de la bibliothèque Jacques-Seebacher. En effet, jusqu'ici le Centre a financé en quasi-totalité ses réalisations au moyen de financements par réponse à des appels à projets ou par rattachement à des initiatives plus larges à l'échelle de la Région (DIM STCN) ou de réseaux interuniversitaires (UDPN), néanmoins, la nécessité d'un budget de fonctionnement récurrent, pour des achats de livres et de fournitures et pour le défraiement de déplacements des prestataires ou stagiaires, se fait grandement sentir.

La baisse de la dotation pérenne pour le CERILAC en 2023, et la structuration nouvelle du budget avec une affectation nominative de crédits pour un petit nombre de NMCF (au regard du nombre de membres du CERILAC), constituent également un double point de vigilance autant que de réflexion pour maintenir un haut niveau de production de qualité et une pratique équitable entre toutes et tous.

Domaine 2. Attractivité

Référence 1. L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.

Parmi les membres PR et MCF HDR du CERILAC, 12 sont titulaires de la Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) et 2 sont membres de l'IUF.

Une dizaine de membres ont été invités à séjourner dans des laboratoires étrangers lors du précédent contrat.

Entre 2017 et 2022, les membres du CERILAC ont organisé 15 colloques internationaux (partenaires étrangers) en France et 7 à l'étranger (Italie, Portugal, Allemagne, etc.).

Les membres de l'équipe sont régulièrement invités en Europe et dans le monde entier, pour des colloques, des séminaires et des conférences.

Référence 2. L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.

Le CERILAC accueille ses nouveaux personnels en leur transmettant toutes les informations nécessaires à leur bonne identification du laboratoire et compréhension de son organisation et fonctionnement. Elle communique sur tous les renouvellements de sièges à pourvoir dans ses instances pour les débutants comme pour les confirmés. Elle prévoit, à travers les axes, que tous les collègues bénéficient de réunions thématiques et organisationnelle au moins deux fois l'an. La direction organise aussi des moments conviviaux et d'intégration : pot en l'honneur des nouveaux titulaires réunissant tous les personnels du laboratoire, et réunion d'accueil des nouveaux doctorants en présence des représentants étudiants du laboratoire.

L'équipe est heureuse d'accueillir de plus en plus d'enseignantes-chercheuses de l'IUT Paris – Rives de Seine (départements : Carrières sociales et Informatique).

CERILAC est souvent sollicité pour accueillir des doctorant.e.s et post-doctorant.e.s et des chercheurs et chercheuses étrangers et ses membres imputent également très régulièrement des invitations en s'appuyant sur la politique du bureau international de l'établissement qui organise pour cela une campagne annuelle. En atteste le nombre élevé d'invitations (25 entre 2018 et 2022 : 9 enseignants-chercheurs, 9 post-doctorants et 9 doctorants) qui témoigne de l'attractivité de l'équipe, qui peut compter sur un réseau international solide et varié. Les invités sont présentés au laboratoire à travers les axes. Le CERILAC veille à l'équilibre qui consiste à faire bénéficier le laboratoire de leurs travaux à travers des communications et diffusions dédiées, d'un côté, et à leur permettre de bénéficier du temps nécessaire au développement de leurs recherches personnelles en France dans un environnement scientifique, intellectuel et humain favorable, d'un autre côté.

Une des marques de l'attractivité du CERILAC est également le nombre élevé de chercheurs et chercheuses qui demandent à être associé.e.s au laboratoire (35 membres associés dont 5 nouvelles demandes en 2022).

L'équipe favorise par sa politique de subvention ces participations aux colloques, et soutient les doctorant.e.s pour qui c'est évidemment un gage de réussite dans leur cursus. L'équipe regrette que l'École Doctorale ne puisse plus partager les frais importants de cette politique d'accompagnement nécessaire (qui était jusqu'en mars 2022 partagée à 50% par le laboratoire et l'ED 131). CERILAC soutient aussi la prise en charge des frais de mission pour travailler sur des terrains et des fonds d'archives en France comme à l'étranger.

Les membres de l'unité sont invités à référencer leurs travaux sur Hal, la direction relaie et encourage les formations auprès du service HAL de l'université qui sensibilise également à l'intégrité scientifique et au respect des chartes d'éthique et de déontologie.

Référence 3. L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.

Même si l'équipe n'a pas obtenu ces dernières années, marquées par les interruptions COVID, d'ANR ni d'ERC, et qu'elle doit encourager mieux ces initiatives lourdes (cf. trajectoire), elle tient pleinement compte de l'évolution de l'environnement et de la politique d'établissement qui a diversifié les formes et les formats de financements sur projets. Elle répond donc très régulièrement à des appels variés. Le laboratoire compte, sur le quinquennal qui s'achève, deux membres seniors de l'IUF, et il a pu obtenir de nombreux financements régionaux et nationaux :

- Labex Arts-H2H, "Musical MC2" (2015-2017)
- DIM « La Fabrique de la Révolution » (2018-2019)
- IdEx UPC Émergence en recherche « L'air du temps » (2019-2021)
- AMI « Initiatives Interdisciplinaires » IdEx, « Cité du genre » (2020-2022 puis 2022-2024)
- IdEx UPC Émergence en recherche « Paris Centre for Narrative Matters » (2019-2022)
- IdEx UPC Émergence en recherche « Chorus », (2022-2024)

On notera également l'important partenariat du programme « Monologuer » avec l'Institut Imagine et la filière « Neurosphinx » (Hôpital Necker). Enfin, l'obtention d'un important financement de l'Atelier des humanités numériques – Centre Jacques-Seebacher dans le cadre du réseau UDPN (Usages des Patrimoines Numérisés).

Depuis 2021, dans le nouvel établissement fusionné, le CERILAC est lauréat de quatre appels à animations scientifiques de l'université (pour l'organisation de trois colloques et une publication), de trois appels BRIO de la Faculté Sociétés et Humanités et d'un AAP mobilité entrante recherche SH (soutien à des missions entrantes pour des activités de recherches internationales).

Sur les 211 doctorant.e.s présent.e.s au CERILAC entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2022, 54 ont bénéficié d'un financement pour leur thèse, soit 25,6% : 40 contrats ministériels, 11 contrats étrangers et 3 CIFRE. Le taux de financement des thèses a augmenté lors du dernier contrat car 43% des doctorants nouvellement inscrits depuis 2017 sont financés. Enfin, le CERILAC peut se féliciter d'un faible taux d'abandon des doctorants (7,6%).

Référence 4. L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.

Le CERILAC a investi dans de nouveaux équipements (en partenariat avec l'UFR LAC) pour se doter d'une salle hybride équipée d'un système de conférence par visio performant. Cela permet le duplex, ou d'associer dans la même séance membres en présentiel et en distanciel, ce qui favorise le développement d'échanges originaux et internationaux. La direction de l'unité souligne à nouveau le manque de personnel informatique / technique dédié au laboratoire : le projet d'équipement a ainsi été porté par des enseignants-chercheurs et l'accompagnement technique se fait par un personnel partageant son emploi du temps entre deux UFR. Par ailleurs l'absence de salle sanctuarisée pose problème à l'unité qui ne dispose que d'une salle hybride partagée avec l'UFR alors que le Centre Jacques-Seebacher n'est pas lui correctement équipé pour les projections/images/son. Il serait nécessaire de bénéficier d'une salle équipée dédiée à la recherche collective et aux réunions.

Synthèse de l'autoévaluation

Point fort

L'unité de recherche reste identifiée et attractive au plan national, européen et international. Ses membres sont sollicités pour de nombreux colloques, pour des comités de revues internationales et pour des expertises à l'étranger. Elle est lauréate de divers prix nationaux et internationaux. L'équipe a su répondre avec succès à de nombreux appels à projets et plusieurs de ses membres sont invités dans des laboratoires étrangers. L'unité a su se doter d'instruments plus adéquats pour son expansion numérique.

Points de vigilance

Durant la période troublée du Covid et de la fusion Paris Descartes-Paris Diderot, l'unité n'a pas candidaté à des ANR ou des ERC. Toutefois la création d'un pôle dédié au montage de projet par UPC encourage ces candidatures pour le prochain contrat. Cependant, la multiplication des appels à projets comporte le risque d'une pulvérisation des travaux de l'équipe que des financements récurrents plus stables, souhaités par la direction du Laboratoire, permettraient d'éviter.

L'unité garde le besoin d'une salle équipée pour les séminaires en hybride et elle manque de personnel en accompagnement informatique et technique.

Le CERILAC s'inquiète des nouvelles règles de fonctionnement des écoles doctorales qui se sont désengagées du financement des missions et des publications des doctorant.e.s. Ces charges qui pèsent désormais entièrement sur les équipes sont très lourdes et mériteraient d'être compensées par la dotation d'UPC au nombre de doctorant.e.s.

Domaine 3. Production scientifique

Référence 1. La production scientifique de l'unité satisfait a□ des critères de qualité.

La production scientifique de l'équipe est à la fois abondante et de très grande qualité, tant par la qualité des lieux d'édition nationaux et internationaux que par l'originalité des livres publiés (certains traduits rapidement en plusieurs langues) et par l'écho médiatique des productions.

C'est ce que montre notre portfolio : le succès rencontré par *Le Sexe des Modernes* (traduit déjà en japonais et espagnol), publié chez un grand éditeur parisien, témoigne de nos travaux autour de la question cruciale du genre avec un numéro 20-21 de la revue *Écrire l'histoire* sur le genre des mots et les deux panels organisés lors du congrès d'Édimbourg sur « Violence(s) et constructions identitaires de sexe et de genre » en juillet 2019. Il démontre aussi la place que l'équipe occupe dans le champ de la théorie littéraire (voir notamment *La Passion de l'impossible* publié par Corti en 2018). Nos publications continuent de proposer des thèmes nouveaux et des angles inédits de réflexion : le numéro d'*Écrire l'histoire : Chanson, Histoire et Mémoire* élargit le champ chronologique de la cantologie, dans le sillage des travaux menés dans l'IDEX « L'Air du temps » et s'inscrit dans des recherches originales sur les vocalités poétiques qui sont portées notamment par l'IDEX « CHORUS », toujours dans le sens de l'interdisciplinarité. De même le volume *Small stories* publié dans notre collection *Textuel* démontre le souci d'ouvrir la théorie du récit à des « genres » trop souvent minorés ou mal reconnus, en ouvrant le spectre international de la réflexion.

Cette ouverture interdisciplinaire se vérifie encore dans le numéro de *Littératures : États d'ivresse* qui associe analyse littéraire, iconologique, philosophique et anthropologique, en redonnant aux études classiques leur capacité à interroger des catégories trans-séculaires. Cette ouverture permet aussi d'intervenir dans les questions politiques les plus aiguës de notre époque comme le montre *Mots de chair et de sang : écrire le corps en Syrie*, travail que prolonge *À quoi bon encore le monde ? La Syrie et nous* (Actes Sud, 2022) et *Syrie, le pays brûlé* (Seuil, 2022). Cette attention à la dimension politique des paroles et des textes se retrouve aussi dans *Paroles intérieures de migrantes* (Hermann, 2020) en offrant un champ inédit à l'étude linguistique et littéraire des discours.

Enfin cette production scientifique se vérifie par les nombreuses publications annuelles de ses revues et collections tels que les *Cahier Textuel*, *Écrire l'histoire*, *Cinéfocales et théâtre* et également par des travaux qui font date dans les domaines de spécialisation de l'image et du cinéma (ex. : *Machine-aquarium* en 2021 et *Dictionnaire d'iconologie filmique* en 2022).

Référence 2. La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.

Le CERILAC est attaché à la valorisation des travaux de ses membres titulaires et associés. Ainsi, de 2018 à 2022, il a financé 70 publications individuelles et collectives pour un montant global de 90880€ (hors revues).

Avec plus de huit cents références HAL, CERILAC prouve la vitalité de son engagement dans la recherche et démontre que cette productivité est largement et proportionnellement répartie. C'est aussi parce que l'équipe encourage les projets individuels, favorise les demandes de CRCT, de délégations CNRS, de candidatures IUF, propose des rencontres autour des publications marquantes de ses membres. L'équipe préfère une politique de confiance et ne s'inquiète pas de baisses de régime dans les publications de tel ou telle dans la mesure où le niveau global reste exceptionnel et que dans nos disciplines certains projets de livres demandent un temps long. CERILAC est attaché à cette malléabilité du temps de la recherche et au respect et à la diversité des méthodes.

Pour les doctorats, l'instauration des Comités de suivi individuel de thèse (CSI) a renforcé le suivi plus régulier des thèses pour permettre de mieux calibrer le temps de rédaction mais là encore, l'équipe est favorable à un temps qui peut excéder les quatre ans pour que le travail ait l'envergure de pensée et de recherche suffisant à assurer un avenir intellectuel et académique. Le laboratoire a pour usage de soutenir le financement de la publication des thèses des doctorants inscrits au CERILAC (6 depuis 2021), de publications collectives, et leurs participations à des colloques et de mission permettant aux doctorants d'enrichir leurs corpus, de communiquer et d'être publiés. Le laboratoire participe aux ateliers doctoraux « La fabrique du politique » organisé par le CRIPOLIS d'UPC. Il soutient également les initiatives (colloque, séminaire, etc.) de façon à jouer un rôle d'accompagnement aux projets incubateurs d'avenir pour la recherche.

Référence 3. La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Sans exercer de contrôle sur les publications, l'équipe est attachée à tout ce qui touche à l'intégrité scientifique et aux bons usages de la discussion intellectuelle comme en atteste le règlement intérieur du laboratoire : Article « Devoirs » de la Charte des membres associés, paragraphe « Confidentialité » de l'article « Diffusion des résultats scientifiques » (cf. Annexe 1).

Depuis 2020, le CERILAC collabore étroitement avec le Pôle Science ouverte et accompagnement de la recherche de la DGDBM (Direction générale déléguée des bibliothèques et musées), ainsi plusieurs formations au dépôt sur HAL ont été mises en place pour les membres du laboratoire. Ses formations ont été très suivies, ce qui permet au laboratoire une grande visibilité sur la plateforme HAL avec plus de 800 occurrences pour la période 2017-2022.

L'unité ne s'est pas dotée de référent scientifique propre préférant que ces procédures se fassent au sein de l'université selon la Charte de déontologie, d'intégrité scientifique et d'éthique (voir <https://u-paris.fr/ethique-deontologie-et-integrite-scientifique/>).

Synthèse de l'autoévaluation

Points forts

Le CERILAC bénéficie d'une production scientifique originale dont la qualité est reconnue. Ses publications sont réparties de façon globalement homogène dans une unité de grande taille.

Point de vigilance

Le CERILAC accompagne les publications récurrentes de plusieurs revues et collections, il soutient aussi de nombreuses publications chez des éditeurs reconnus (avec un engagement plus important de la part de l'unité pour les livres qui nécessitent des reproductions d'images). L'unité est consciente des contradictions qui existent en SHS entre publications privées et accessibilité de la recherche selon le modèle des sciences ouvertes.

Domaine 4. Inscription des activités de recherche dans la société

Référence 1. L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.

Les membres de l'équipe sont investis :

- dans le monde social, à travers les questions de genre et d'égalité femme / homme :
 - à travers des Contrats financés dans le cadre du PIA par exemple pour la création de « Cité du Genre-Alliance Sorbonne Paris Cité » (contrat AMI « Initiatives Interdisciplinaires » IdEx) ayant conduit le CERILAC à s'associer 11 laboratoires d'UPC en sciences humaines, sciences et santé, ainsi qu'à sept laboratoires de Sciences Po, de l'université Paris Nord et de l'INALCO
 - pour le Paris Centre for Narrative Matters, centre et réseau de recherche dédiés à l'étude des pratiques et des théories du récit (ANR-18-IDEX-0001, IdEx Université de Paris) avec son Colloque international « Récits de la charge mentale des femmes. Small stories (2) » (avec l'Institut La Cité du genre et l'Institut La Personne en médecine.
- dans le monde international et des questions d'actualité :
 - à travers l'accueil de chercheurs étrangers dans le cadre de Contrats internationaux (hors Europe) avec le contrat SYRBODY (bourse Marie-Curie) associant le CERILAC au Liban
 - avec les colloques et publications sur la Syrie : Colloque international « Syrie à la recherche d'une monde » en 2017, les ouvrages « Images de chair et de sang. Penser le corps en Syrie (2011-2021) » en 2021, « Mots de chair et de sang. Écrire le corps en Syrie (2011-2021) », « Syrie, le pays brûlé (1970-2021). Le livre noir des Assad » et « A quoi bon le monde ? La Syrie et nous » en 2022.
 - avec les travaux du programme « Monologuer » et sa recherche-action centrée sur la migration (en partenariat avec le Samu social, centre Humanitaire d'Ivry) et la rédaction du premier ouvrage de recherche-action, *Paroles intérieures de migrantes*, publié en 2020.
- dans le monde médical et sociétal à travers des Partenariats avec l'environnement socio-économique et culturel :
 - avec le projet « Monologuer » qui est articulé à l'Institut de la personne en médecine, avec l'Institut Imagine et la filière Neurosphinx pour le projet porté par « Le langage intérieur d'enfants atteints de malformations anorectales et pelviennes rares : Handicap invisible, douleur et qualité de vie » qui sont conçus avec des collègues psychiatres et médecins
- dans le monde des collectivités territoriales :
 - avec des contrats comme celui de l'Action de recherche structurante « Initiatives d'édition numérique pour la recherche » en partenariat avec la Région Île-de-France (réseau UDPN et le DIM STCN) et celui de l'AAP « Recherche » avec Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Lille-Hauts-de-France.

Référence 2. L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.

Les membres de l'équipe sont investis

- dans le monde culturel :

à travers des manifestations publiques dont ils sont co-organisateur et co-directeurs scientifiques avec des institutions du patrimoine ou de diffusion de la culture, manifestations qui rendent visibles l'établissement dans des programmes culturels extérieurs : cycle public du Cinéma de Midi, projections et débats dans le petit auditorium de la BNF sur des questions reliant films documentaires et société ; cycle public Archi Vives à la Cinémathèque française, conférences et projections sur la mise en scène créative des archives de cinéma ; cycle avec la Maison de la poésie au croisement des arts ; invitation de nombreux artistes et acteurs du monde socio-économique aux séminaires du laboratoire (voir **Portfolio**)

- dans le monde environnemental et animal

avec le colloque sur l'Eco-critique (18 juin 2021), avec les interventions et échanges avec la professeure invitée de l'UQUAM (CA) sur les animaux et la taxidermie animale, avec un colloque au Musée d'histoire et sciences naturelles de Paris (18-19 octobre 2022), avec les études et les expéditions scientifiques conduites par l'axe Sciences et médias (Tamaris La Seyne-sur-Mer: première station de physiologie animale au monde pour l'étude des animaux marins et la Station de La Gamba, au Costa Rica).

Référence 3. L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Les membres de l'équipe sont investis dans les grands débats de société :

- à travers la participation à la manifestation annuelle « Les femmes oubliées de l'histoire » organisée pendant une semaine complète chaque année par le Pôle culture d'UPC et donnant lieu à des spectacles, des projets et des débats publics avec des personnalités
- à travers sa présence dans les médias (radios, quotidiens, etc.) sur les questions de genre, de lutte contre l'antisémitisme et le racisme, de migration et de guerre, de vulgarisation scientifique
- à travers la participation aux Grands Débats créés par UPC et par le fait que l'unité a un grand éventail d'éditeurs y compris d'éditeurs non universitaires ayant développé des collections exigeantes en sciences humaines (Seuil, Corti, Éditions de Minuit, Gallimard, La Pléiade, etc.)
- à travers l'intervention de certains de ces membres en lycée et classes préparatoires dans le cadre des concours.

Synthèse de l'autoévaluation

Points forts

Dans un contexte national et parisien très actif le CERILAC continue de montrer son attachement aux apprentissages du savoir et à des modes d'intervention universitaires dans les débats de notre temps

Points de vigilance

L'affaiblissement de la dotation de certains partenariats historiques fragilise les collaborations et fait porter de plus en plus de charge sur les unités de recherche.

TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Historique synthétique

Le CERILAC offre un espace de recherche interdisciplinaire unique en France pour travailler sur les relations entre les arts : littérature, musique, cinéma, images, architecture (qui a pris une place importante dans le dernier contrat et dont le rôle stratégique va se renforcer). Très active par le nombre de ses publications individuelles et collectives, par le nombre des thèses soutenues et par les partenariats nationaux et internationaux (particulièrement avec le Canada, les États-Unis, la Suisse, le Brésil) comme par ses collaborations avec des institutions culturelles de premier plan (BNF, Cinémathèque française, Maison de la Poésie), l'unité de recherches constitue un pôle d'attraction. Elle a fait la preuve que ses programmes innovants (sur les archives, sur le monologue, sur les formes du récit, sur les courants majeurs du contemporain, sur la poésie, la musique et l'oralité, sur les rapports entre esthétique et histoire) continuent de former le ferment de nouveaux programmes. L'unité s'est renouvelée et agrandie de façon importante ces dernières années. C'est cette dynamique que nous souhaitons préserver pour les années qui viennent dans un environnement où notre place peut s'affermir encore.

Projet scientifique

Le CERILAC reste fidèle à sa politique scientifique interdisciplinaire en lettres, arts et cinéma, tournée vers le dialogue entre les pratiques artistiques et la théorie, entre le contemporain et des problématiques de temps long, entre création et réflexion. Après une large discussion au sein de l'équipe, nous avons pris acte de l'affaiblissement numérique de certains axes (Pensée et création contemporaines, Sciences et médias) liés à des départs de l'établissement (retraites, mutations, recrutement dans un autre corps) ou à des transferts vers d'autres axes (EPH et EMOI essentiellement), du manque d'assise pour leurs nouveaux travaux ressenti par certains collègues (de l'axe EMOI notamment), de l'évolution naturelle du champ épistémologique depuis le dernier contrat et de la nécessité du renouvellement de certaines questions. Nous avons également réfléchi à la façon de mieux intégrer l'architecture au sein de travaux pluridisciplinaires conformément à la structuration et à la politique scientifique du CERILAC. L'ancien partage hérité de la fin des années 2000 entre PCC et EMOI n'a plus aujourd'hui de raison d'être reconduit. C'est pourquoi l'équipe veut simplifier la structure de ses axes et réorganiser en ensembles plus cohérents ses programmes de recherche à venir, en les laissant cependant ouverts à l'arrivée de nouveaux et de nouvelles collègues qui pourront évidemment impulser de nouvelles directions. Une meilleure lisibilité de l'offre de recherche de l'équipe s'en dégagera. Car nous restons attachés au principe de structures (que nous appelons « axes ») de plus grande proximité, avec budget spécifique, bureau identifié qui permet un sentiment d'appartenance et des échanges naturels et spontanés. Même si les membres de CERILAC continuent de participer aux travaux de plusieurs axes, en s'associant aux programmes et projets transversaux dans lesquels ils se reconnaissent.

Au lieu des sept axes actuels, nous proposons donc une structure en cinq axes, dans laquelle nous gardons les configurations des axes « Littérature et sciences humaines de l'Antiquité aux Lumières », « Écrire et penser avec l'histoire » et « Décentrement Lyriques » qui devient « Poésies, Arts de la Voix et de l'Oralité ». Ces trois axes affermissent leur ancrage dans le CERILAC et marquent de nouvelles inflexions de leurs thématiques de recherche. La restructuration concerne donc quatre des anciens axes qui se reconfigurent différemment, pour mieux coordonner leurs efforts et répondre à de nouveaux partages des objets de recherche.

D'une certaine façon, on peut dire que les axes « Pensée et création contemporaines » et « EMOI (Esthétique, Musique/Médias, Oralité, Image) » fusionnent pour se séparer mieux, en deux nouveaux axes pour le contrat à venir, ce qui relève de l'esthétique de la création contemporaine (axe « Arts et créations au présent »), d'une part et ce qui relève d'approches culturelles (axe « Cultures et médias : imaginaires, pratiques, usages ») d'autre part. Le récent axe « Architecture et arts » trouve alors aisément à rejoindre l'une ou l'autre de ses problématiques, sans perdre l'originalité de ce dialogue qui nous caractérise maintenant. L'axe « Sciences et média » participe pleinement, de son côté, à la pertinence du nouvel axe « Cultures et

médias ». Cette nouvelle structuration permet aussi une meilleure intégration du cinéma à tous les niveaux de l'équipe, intégration qui est une priorité scientifique du CERILAC depuis son dernier contrat.

Certains programmes plus spécifiques, qui témoignent de l'évolution du champ et de la force motrice de nos recherches dans ses transformations, seront rattachés à ces axes. Ils apparaîtront dans le fil de la rédaction. On précisera ensuite les projets transversaux qui s'effectueront à l'échelle du laboratoire dès le début du prochain contrat.

On mettra en exergue le rôle nodal du Centre de ressources Jacques-Seebacher, dans la continuité du contrat précédent et en fonction d'évolutions techniques et scientifique fondamentales en matière de plateformes numériques, y compris en préfigurant un nouveau Pôle d'humanités numériques.

Les axes

Nous commençons par exposer ce qui change dans notre trajectoire et comment émergent donc deux nouveaux axes.

« Arts et créations au présent »

Cet axe affirme donc clairement le positionnement original et historique de notre équipe dans le champ de la réflexion sur l'art contemporain, le dialogue ancien et renouvelé que la recherche universitaire entretient avec les pratiques des artistes, dialogue fructueux pour les uns comme les autres, sans nécessairement s'inscrire dans le développement de recherches-créations identifiées comme telles.

Cet axe réunit des collègues et des doctorant.e.s qui, au sein des axes Pensée et création contemporaine, EMOI, auxquels s'est ajouté en 2020 Architecture et arts du précédent contrat, ont travaillé sur des objets communs, avec des visées proches, de sorte que la séparation de ces axes était devenue au fil du temps artificielle et même une entrave au bon fonctionnement du travail de recherche.

Les trois axes avaient en commun deux choix forts. D'une part le fait de travailler résolument sur le contemporain, mais selon un point de vue qui n'oublie pas la modernité, au sens large. Concrètement, les interventions et les objets d'études pouvaient donc être aussi bien le très contemporain que le début du XXe siècle par exemple, si un enjeu toujours vif s'y dessinait déjà, et permettait de mieux saisir ce qui se joue aujourd'hui. Le second choix commun était la mobilisation d'une pensée tenant des sciences humaines – théorie littéraire, théorie des arts, écocritique, philosophie, esthétique, psychanalyse, sociologie, histoire, notamment – pour cerner les enjeux les plus actifs et les plus importants du champ contemporain.

Il s'agit donc de favoriser le travail suivant ces deux choix de départ, en promouvant des échanges qui visent à décloisonner les savoirs, en suscitant des rapprochements entre recherche et création, en incluant les formes d'archivage et les pratiques muséales contemporaines, en accueillant les pratiques artistiques les plus ouvertes de notre époque.

Plusieurs directions se dégagent : colloque « Films, graphes, topographies. Épistémologies des images en mouvement » ; réflexion autour du pathétique de l'art aujourd'hui formule, qui paraît plus juste qu'une repolitisation pour penser les formes de l'engagement présent, et la fin d'un second degré qui avait été associé au post-modernisme ; notions de rôle et de personnage, notions centrales mais devenues confuses en théâtre, littérature, danse, performance, cinéma, mais aussi dans la médiation, les jeux et les usages sociaux. L'écologie s'impose comme cadre de pratiques nouvelles (en architecture au premier chef) et fera l'objet d'un colloque sur les écofictiones. Il s'agira aussi de maintenir un programme cohérent d'invitations d'artistes pour donner place et voix à leurs poétiques, pour continuer d'articuler pratique et savoir, faire et réflexion. Le programme Contemporain.e.s (en collaboration avec Sorbonne Université, les universités d'Aix, Poitiers et Tours) témoigne de cette exigence.

Pour construire la réflexion collective, l'axe maintiendra un séminaire annuel (de quatre à cinq séances par an, ouvert aux Mastéran-t.e.s). Le travail effectué au fil des années dans ces équipes s'est avéré fructueux, autour de notions ou plus souvent de couple de notions dialectiques interrogeant des lieux d'articulation importants des pratiques contemporaines : visibilité / invisibilité, l'imagination, singulier / collectif. De

nouveaux enjeux, de nouvelles questions seront à mettre en travail : performer / archiver, forme et matière, pratiques du point de vue.

Ce séminaire gardera la forme d'une rencontre à deux voix (celle de la théorie et celle de la création vive). Des suites du séminaire sont envisagées, en fonction des nécessités qui apparaîtront chaque année. L'axe souhaite travailler à l'élaboration d'un dictionnaire des notions d'esthétique aujourd'hui, projet qui sera ensuite articulé à une ANR ou une ERC.

Au sein de cet axe émergera un **groupe de travail transversal écocritique / écopoétique**

Le CERILAC souhaite développer une direction de recherche encourageant les travaux en écocritique, écopoétique ou écoféministe. L'ancrage urbain en reconfiguration constante du campus des Grands Moulins et le maillage scientifique multidisciplinaire de haut niveau au sein d'Université Paris Cité constituent un environnement propice à l'élaboration, dans le domaine des humanités et des arts, d'une pensée complexe de l'Anthropocène/Capitalocène.

Un nombre significatif de travaux ont témoigné, ces dernières années, du positionnement de plusieurs membres du CERILAC au sein des champs de l'écopoétique, dont la constitution a été moins rapide en France que dans la sphère anglo-américaine : au croisement de la poésie et de l'écologie ; au cœur d'une histoire des représentations picturales et artistiques du végétal, ou de ses sollicitations dans l'imaginaire romanesque et poétique contemporain ; du côté d'une éco-esthétique des formes et des motifs cinématographiques, attentive au spatial comme à l'animal ; au plus près des arts paysagers et des nouvelles esthétiques environnementales. Quelques projets collectifs ont permis de souligner l'importance de ces questionnements au sein du laboratoire (voir par exemple le « Cahier Textuel » *Écocritiques. Cinéma, audiovisuel, arts*). L'invitation d'une professeure de l'UQAM (Canada) qui conduit un projet pluriannuel sur « Cinéma et musée : taxidermies animales et autres archives du vivant » (2020-2024) a permis de prendre la mesure de la configuration internationale. Les problématiques environnementales inspirent des recherches toujours plus nombreuses parmi les doctorant-es de l'équipe.

Il faut donc structurer de manière visible et durable ces préoccupations partagées, en entrelaçant les perspectives théoriques et en dégagant des cohérences inédites allant de la littérature comparée aux spéculations science-fictionnelles, de l'art classique à l'architecture contemporaine, du journalisme scientifique au film documentaire artisanal et aux enjeux énergétiques du numérique.

Le CERILAC a vocation à porter un regard aigu sur les angles morts de la production artistique et intellectuelle à l'aune de l'Anthropocène, en cernant les réponses théoriques, pragmatiques et créatives qui ont pu lui être apportées. Il s'agira d'interroger les capacités du langage, de la philosophie, des arts et des médias à mobiliser, à ébranler les certitudes et les catégories dans l'appréhension du monde, à modifier les perceptions sensibles, à redessiner les relations aux autres et au non-humain.

Pour ce faire, on envisage la création d'un groupe se consacrant à une veille scientifique et à l'organisation de rencontres régulières, ouvertes au bouillonnement actuel et à la diversité de la pensée comme de la culture dans les domaines écocritiques et écopoétiques. Des croisements disciplinaires et pédagogiques innovants seront à explorer. Ce programme permettra de renforcer ou de nouer des liens avec les groupes de recherche et laboratoires attachés à ces questions, au sein d'Université Paris Cité (« Environmental Humanities » du LARCA, Centre des Politiques de la Terre de l'IPGP, Institut d'Écologie et des Sciences de l'Environnement de Paris, etc.), de faciliter la prise en compte d'appels à projet au sein de la « Paris Graduate School for Arts, History, and Humanities in Global Perspectives ».

« Cultures et Médias : imaginaires, pratiques, usages »

Ce nouvel axe entend fédérer des recherches qui relèvent plutôt des études culturelles, en donnant visibilité et impulsion à des orientations de recherche de collègues en particulier issus des anciens axes EMOI, Sciences et médias et Architecture du précédent contrat, en lien avec les Masters « Journalisme scientifique », « Cinéma et audiovisuel », « Professionnels de l'écrit ».

Il permettra de mettre en relief les travaux portant sur une histoire politique et technique des genres cinématographiques (comédie musicale, évolution des parcours des acteurs et des actrices) en privilégiant l'étude des productions des institutions et industries culturelles comme fait social générateur de représentations et d'usages. Ces analyses peuvent s'inscrire dans le champ de recherche de disciplines

établies (études cinématographiques et audiovisuelles, études théâtrales, études littéraires, sciences de l'information et de la communication) et s'envisager avec les études culturelles au sens large (histoire culturelle, médiation culturelle, *cultural studies*, *gender et queer studies*, *post-colonial studies*, archéologie des médias, intermédialité, socio-économie...). Il s'agira d'analyser la manière dont ces productions se font l'écho des cultures dans lesquelles elles émergent, d'apprécier la façon dont elles s'influencent, et d'interroger leurs modalités de circulation et de réception. Une attention particulière sera portée aux contextes de production et d'usages, aux représentations des acteurs, aux pratiques des publics.

Les membres de l'axe aborderont les thématiques suivantes :

Usages du numérique : L'impact du numérique sur les industries culturelles a engendré de nouvelles formes de représentations et fait évoluer les pratiques et les usages, dans des cadres amateurs ou professionnels. La transformation numérique de la société influence aussi bien la manière dont les œuvres sont créées que celle avec laquelle on les « consomme ». Ces réflexions viendront nourrir des analyses de cas portées par la variété des disciplines représentées au sein de l'axe Cultures et Médias (genres cinématographiques ou sériels, communication scientifique...). L'imaginaire des nouvelles technologies recouvre la manière dont les acteurs se saisissent des atouts et des enjeux des évolutions technologiques, et celle dont ils se situent dans une histoire longue des techniques et des médias.

Productions culturelles et artistiques en contextes sensibles : on s'intéressera à des situations où les objets culturels et artistiques se caractérisent avant tout par leur instabilité. Ces « contextes sensibles » (historiques, politiques, sociaux, géographiques, intimes...) sont pluriels. L'hypothèse est que des situations d'épidémies, de guerres, de traumatismes personnels génèrent des rapports singuliers, aussi bien du côté de la création que des publics.

Terrains et fictions – savoirs de laboratoire ou de terrain : il s'agit d'explorer les productions médiatiques, culturelles et artistiques qui revendiquent des formes et des savoirs construits sur la représentation du réel. A partir d'une reconstitution dans un univers *simulé* (laboratoire, fiction littéraire, théâtrale ou cinématographique, etc.) ou d'un enregistrement en prise directe avec un terrain (documentaire, journalisme, thermalisme). L'articulation entre ces possibilités permettra d'explorer des formes « classique » (vulgarisation des sciences, science-fiction) ou « hybrides » parmi lesquelles on peut penser aux docufictions, aux improvisations théâtrales, aux récits de true crime, aux blogs de chercheurs, etc.

En plus de ces trois directions thématiques, un premier projet scientifique est présenté à titre d'exemple novateur et incubateur : **Le policier dans tous ses genres**.

Si le roman et le film policier ou noir ont conquis leurs lettres de noblesse, si le genre continue de se développer avec un succès jamais démenti et nourrit quantité de séries, la légitimité artistique des œuvres reste toujours fragile. Dans le contexte universitaire français ou international, rares sont les équipes qui s'y consacrent, quand la fantasy occupe une place bien plus marquée. Associant recherches en littérature et en cinéma, en études intermédiaires, ce projet voudrait participer à une meilleure prise en compte des enjeux spécifiques au « policier dans tous ses genres » en redonnant un rôle central à ses modes spécifiques d'historicité.

L'idée serait en particulier de développer les directions suivantes :

D'abord de combler un manque scientifique avec un programme d'édition critique de textes sous format numérique, qui fera l'objet d'un projet ANR. Il portera sur les romans « proto-policiers », ou romans policiers « émergents » datant du XIXe siècle. L'enjeu consiste à (re)publier des textes souvent négligés, à en éclairer les circonstances d'écriture, de publication et de réception. Et aussi les œuvres de Maurice Leblanc, entre roman policier et roman d'aventure.

Il conviendra aussi d'étudier l'histoire du genre, dans une perspective résolument comparatiste et transmédiatique en contexte mondialisé. Si les études comparatistes se sont longtemps penchées sur les relations entre la sphère anglo-saxonne et la sphère française, cette approche est à élargir - d'autres pays ont vu naître très tôt une production policière, et l'histoire du genre est aussi celle de croisements multiples, d'allers et retours transmédiatiques de toutes sortes s'effectuant dès le XIXe siècle et loin de concerner le seul « Occident ». Il s'agit de travailler collectivement à une histoire élargie des multiples productions de discours saturant ce genre policier dès sa « naissance », et intégrant la question de la critique et de son statut à la pensée de ce que peut être la fiction policière.

Un partenariat avec le laboratoire « Héritages » (Université de Cergy Pontoise) et le laboratoire « CRCAO » (Université Paris Cité) est actuellement mis en place.

Enfin on s'intéressera aux questions de style de ce genre (littérature, cinéma, séries). La littérature dite « populaire » et de genre a été longtemps considérée comme dénuée par essence de « style ». Dans le sillage des travaux de Mathieu Letourneux, on s'intéressera au style de la sérialité. On testera la cohérence de corpus longtemps considérés comme associés à un « style » figé (le roman à énigme britannique des années 20 et 30, le roman noir américain des années 30 et 40, les publications de la *Série noire* ou du *Fleuve noir* dans les années 40 et 50). On travaillera sur le style des traductions de romans policiers, en s'intéressant aux styles, parures et idéologies dans le roman et film policier noir des années 1930 aux années 1980.

Au terme du contrat, un projet ERC de dimension internationale sera envisagé.

« Écrire et penser avec l'histoire »

Cet axe garde son nom et ses objectifs, tout en marquant des inflexions liées à l'évolution du champ et de ses membres. Il structure les travaux du CERILAC portant sur l'écriture de l'histoire, entendue dans plusieurs acceptions. Il s'agit d'abord d'analyser les modalités permettant de saisir l'Histoire elle-même dans ses multiples temporalités, à partir d'expériences sensibles, de traces mnésiques, mais aussi de représentations discursives et artistiques. Il s'agit ensuite de penser « l'écriture de l'histoire » dans son historicité même en distinguant les pratiques scripturales relevant de l'histoire comme connaissance de celles relevant de l'histoire comme discipline. Cela permet de les confronter sans minorer leurs spécificités ni leurs conflictualités. La réflexion historiographique porte enfin sur l'histoire des arts eux-mêmes (littérature, cinéma, arts visuels), tant dans la manière dont ces arts sont pensés et conçus selon les époques que dans leurs aspects techniques, formels et stylistiques. C'est pourquoi la dynamique de cet axe reste transdisciplinaire et l'empan transéculaire. Cinq thèmes prioritaires sont identifiés pour le prochain contrat :

Histoires et mémoires

Les recherches appréhendent l'histoire dans ses différentes strates et rythmes (temps des « crises » telles que les révolutions, conflits, guerres, génocides ; temps long qui est celui de l'histoire des constructions sociales ou encore des sensibilités). Est ainsi questionné ce qui fait événement, période, époque, ou encore ce qui fait témoignage, transmission, trace. Les travaux s'intéressent aux phénomènes de retour, de hantise ou de reviviscence du passé, ainsi qu'aux imbrications de lignes temporelles (synchronies, uchronies, anachronismes, constellations). L'histoire est saisie dans ses multiples textures (avènements, catastrophes, situations, contextes) et dans ses divers matériaux (documents d'archive, manifestations textuelles, filmiques, scéniques, visuelles ou sonores). Ainsi pensée, l'écriture de l'histoire engage une pensée de l'historicité et de l'historiographie qui cherche à définir ses modes de production comme ses acteurs et actrices.

Une telle approche prend en compte la pluralité des récits (savants, politiques, artistiques) et les dissensus que créent leurs frottements dans l'espace public, afin d'interroger de façon critique la constitution de cultures de la mémoire, mais aussi afin d'analyser l'invention d'autres narrations, les usages du passé et les rapports au présent dans les sciences humaines et dans les arts. Dans cette pluralité des récits, une attention particulière est notamment accordée aux décentrement postcoloniaux et décoloniaux de l'écriture de l'histoire, en prenant en considération les expériences, récits et savoirs historiques non occidentaux. Enfin, ce décentrement épistémologique est lié aux théorisations de la crise écologique qui, en ébranlant l'anthropocentrisme et l'ontologie naturaliste, conduisent à impulser de nouvelles historiographies, en dialogue avec les sciences du vivant, avec des pratiques anthropologiques et avec des réflexions créatrices ad hoc.

Archives : à la croisée des temporalités

Une orientation forte des travaux de l'axe réside dans la réflexion sur la relation à l'archive en tant que notion, en tant que document historique, en tant que trace, indice et empreinte du temps, ou encore en tant que production active d'un registre. Qu'elles portent sur l'étude de fonds d'archives précis, sur des gestes d'archivage rendus sensibles, voire créés par les arts, ou encore sur les modalités d'accès et d'analyse de documents du passé, les recherches suivant cette orientation interrogent les possibilités d'écrire l'histoire à partir de ce qui reste et de ce qui manque. Dans cette perspective, des travaux en humanités numériques s'attachent à mettre en lumière la problématique de la disponibilité des documents et de la pertinence des méthodes d'analyse à l'aide d'outils contemporains.

Histoires des techniques et des patrimoines culturels

L'histoire des techniques s'affirme comme une approche fructueuse pour penser l'inscription temporelle des objets artistiques, de leurs formes et de leurs fabriques. À l'étude du développement, de la constitution matérielle de supports et d'appareils, ainsi que des gestes qui l'accompagnent, s'ajoutent des recherches sur les patrimoines culturels : institutions consacrées à la préservation, à la sauvegarde et à la restauration ; collections et leurs propres écritures du temps ; singularités des héritages immatériels ; réflexion critique sur la notion de patrimonialisation et attention portée à d'autres dynamiques de transmission.

Approches genrées et situées de l'histoire

Une des orientations présentes dans l'axe propose de penser et d'écrire l'histoire à partir d'une perspective genrée, en s'intéressant à des figures féminines oubliées au fil des siècles, à l'histoire collective des femmes, à l'analyse de faits sociaux au prisme de la différenciation sexuée des corps, ou encore à la production artistique de femmes dans différents domaines. Cette perspective genrée peut s'articuler avec d'autres approches situées (classe, race, orientation sexuelle et/ou affective, âge, capacités physiques), afin de repenser et de réécrire l'histoire en prenant en considération les rapports de pouvoir en jeu dans le tissu social.

Histoires littéraires

L'une des dynamiques structurantes de l'axe est de penser l'historicité de la notion de « littérature », dont l'extension comme fait social, institution et ensemble de formes est variable au fil des siècles. Les processus de littérisation, les débats et tensions auxquels ils donnent lieu, sont donc analysés. Une telle dynamique de recherche se traduit par des approches dont les échelles et les prismes sont variables, mais se nourrissent les uns les autres : histoire de la notion de « style » ; histoire de la critique littéraire et de l'édition ; approches monographiques d'auteurs et d'autrices dits « canoniques », dont la lecture se trouve renouvelée par de nouveaux courants critiques ; mise au jour de figures littéraires oubliées des panthéons nationaux ; attention prêtée à des gestes de création et des pratiques artistiques transdisciplinaires qui débordent la conception moderne de la littérature centrée sur la figure de « l'écrivain ». Enfin, au sein de l'axe, les approches anthropologiques et comparatistes des histoires littéraires telles qu'elles se sont constituées dans l'espace mondial contribuent au décentrement des objets, à la réflexivité méthodologique, à la mise à l'épreuve de nouveaux outils heuristiques.

« Poésies, Arts de la Voix et de l'Oralité »

La vitalité des travaux sur la poésie et sur l'ethnopoétique menés depuis plusieurs années au sein de l'axe « Décentrement lyriques » (créé lors du contrat qui s'achève, et dont la poursuite est un succès de notre stratégie) et du GREP, ainsi que l'importance significative d'initiatives autour de l'oralité dans ses manifestations diverses (chanson, conte, performance, cinéma *direct*, etc.) témoignent d'une proximité de préoccupations autour des arts de la parole et de la voix qui invitent à les réunir désormais au sein d'un même axe. Cette reconfiguration entend fédérer ces dynamiques en les rendant plus visibles. Il s'agira dans le prochain quinquennal de poursuivre les travaux en cours, de consolider encore cet axe stimulé par deux récents IDEX et d'explorer les nouvelles directions qui se dessinent.

Avec le cycle de lectures et de rencontres « Poésie en cours », lancé en 2022, nous continuerons d'arpenter le champ en ébullition de la poésie contemporaine. Les séances (quatre à cinq par an), organisées collectivement par des membres de l'axe en collaboration avec les doctorants et adossées autant que possible aux séminaires de Master, garderont la forme de rencontres à plusieurs voix avec des poètes et poétesses et l'invité.e de leur choix (autre poète, éditeur, plasticien, musicien etc.). Afin d'accroître les liens entre la recherche, la pratique et l'enseignement, ces rencontres donneront lieu à des podcasts co-réalisés avec les étudiant.es de journalisme culturel et continueront d'être ponctuées, deux fois par an, par des « Scènes poétiques ouvertes » animées par des étudiant.es des ateliers de l'Université Paris Cité et des étudiant.es de communication de l'IUT de Paris, qui se tiendront sur les deux sites et seront ouvertes à tous.

Sur le plan théorique, plusieurs perspectives se dégagent, qui donneront lieu à des travaux individuels ou collectifs avec un empan chronologique large (de l'Antiquité à nos jours), portant sur des pratiques poétiques de langues et de formes diverses, volontiers intermédiaires : poursuite du travail sur la circonstance lyrique ; organisation du deuxième volet du colloque international « Musicaliser la langue : la voix et le flow dans le rap » ; prolongement des réflexions sur l'instapoésie ; réflexion sur les extrêmes dans la poésie et la

musique médiévales ; poursuite des travaux sur la chanson polyphonique au XVI^e siècle ; colloque « Rons'art » ; journée d'étude sur les nouvelles formes de revues ; journée d'étude sur l'album de poésie ; journée d'étude sur la figure de Marcel Détiéne ; journée d'étude sur la gravité dans la poésie et les arts. Outre ces travaux théoriques, la réflexion critique sur le champ poétique contemporain sera dynamisée : organisation d'une journée Philippe Beck, premier opus d'un cycle de rencontres critiques qui se tiendront tous les deux ans sur une œuvre poétique contemporaine importante, sous la forme d'une ou deux journées d'étude.

Pour développer la réflexion collective au sein de l'équipe, l'axe proposera par ailleurs un séminaire annuel, ouvert aux masterant.e.s et aux doctorant.e.s, comme en avaient déjà tenu « Décentremements lyriques » et le GREP. Ce séminaire (quatre séances annuelles) sera consacré aux arts de la parole et de la voix, dans leurs manifestations poétiques et ethnopoétiques diverses (chanson, conte, performance etc.), avec une attention particulière aux contextes historiques, géographiques et culturels dans lesquels ces arts se situent et se déploient. Les deux projets Idex CHORUS (« Les arts de la parole, entre voix singulière et corps social. Futur de l'ethnopoétique », 2022) et « L'air du temps. La chanson et l'histoire, entre poétique et politique » (2019) trouveront ainsi leur prolongement dans ce séminaire. Un programme d'invitations des chercheurs les plus actifs dans ces domaines sera maintenu et sera ouvert aux praticiens et aux artistes (chanteurs, musiciens, conteurs, performeurs, etc.). Cela renforcera le dialogue entre la recherche et le faire, à la fois sous la forme de rencontres à plusieurs voix (celle de la théorie et celle de la pratique) et sous la forme de performances artistiques soutenues par le Pôle culture de l'Université Paris Cité.

L'intégration au sein de l'INSL (International Network for the Study of Lyric) sera renforcée.

« Littérature et sciences humaines de l'Antiquité aux Lumières (THÉLÈME) »

Cet axe continue de travailler sur des objets littéraires, philosophiques, ou esthétiques liés à une large période, de l'Antiquité aux Lumières. Le travail s'organise en réunions mensuelles, auxquelles s'ajoutent des travaux modulaires en groupes restreints, et une séance annuelle de discussion des travaux de doctorants. Elle présente une identité claire pour les collègues spécialistes de ces périodes dites anciennes, de manière originale par rapports aux centres qui s'occupent plus classiquement de philologie ou centrée sur des travaux séculaires.

Thélème se situe dans la fidélité historique à l'équipe *Traditions antiques et modernités* (TAM). Outre la définition par l'ancrage historique des corpus étudiés, qui n'exclut pas le rayonnement vers d'autres époques, la richesse de cet axe consiste dans la proximité de collègues littéraires, historiens de l'art, comparatistes, philologues, philosophes, grammairiens, soucieux d'associer une érudition réfléchie à l'inventivité des sciences humaines. L'interdisciplinarité y est donc une évidence pratique.

Enracinement et continuité de l'axe Thélème

La fidélité de l'axe à son histoire apparaîtra dans l'organisation de deux journées d'étude internationales au Collège de France puis à UPC les 13 et 14 octobre 2023 (avec des collègues de Paris Nanterre, du Collège de France et de Paris 3) autour du livre de Florence Dupont, *Histoire littéraire de Rome* (2022).

Dialogue passé-présent

Thélème reconduit le projet d'aborder la pré-modernité dans une UFR dont l'organisation ne repose pas sur une répartition par siècle. L'équipe constitue un pôle singulier d'interrogation des œuvres du passé, éclairantes, dérangeantes pour la pensée du présent. Le souci politique de lutter contre le délaissement de ces périodes dans la culture des étudiants se traduit par la réflexion sur les enjeux de la distance historique. Plusieurs objectifs se dessinent :

Un projet fédérateur important portera sur le rapport de nos recherches à la discipline historique : il se matérialisera en 2025 par un numéro de la revue *Écrire l'histoire* autour des opérations de contextualisation que les spécialistes des périodes anciennes sont amenés à réaliser.

Deux modules de recherche internationaux sur le genre dans les périodes anciennes se poursuivent en partenariat avec des collègues extérieurs : poursuite du projet LIMA.GE (Littérature médiévale et genre) et projet Phylogynie polémique, la guerre des sexes dans la première modernité, d'une anthologie plurilingue destinée à faire apparaître une brèche dans la misogynie de la période. Un atelier théorique et pratique en

juin 2023 sur la discipline associant une équipe transatlantique d'une dizaine de chercheurs, La Littérature pour quoi faire ?

Interdisciplinarités

Littérature, philosophie et anthropologie : l'interdisciplinarité se manifeste, dans l'axe, par l'alliance de l'anthropologie, de la médecine et des études littéraires. Dans la continuité des cycles antérieurs sur les passions (*Peur et littérature*, 2007, *Discours des corps*, 2017-2019, *États d'ivresse*, 2021), un projet portera sur les signes de la *Douleur du Moyen-Âge à la révolution* dans divers contextes (médecine, justice, représentations politiques ou apologétiques). Une journée d'étude (2024) étudiera les récits d'agonie, puis le travail s'élargira à la question de l'interprétation à l'échelle de corpus européens.

Littérature et arts : Le nouveau projet quinquennal verra se développer, grâce à trois nouveaux membres, des recherches portant sur les rapports entre littérature et les arts, « texte et image » et « littérature et musique ». Par un colloque sur les *Effets de la musique sur le corps et l'âme au Moyen-Âge*, en partenariat avec le Centre de Musique Médiévale de Paris (décembre 2023) avec un concert et un atelier. Un programme international en 2024, anniversaire du *Manifeste du surréalisme*, intitulé *Le surréalisme dans le passé*, en association avec l'Université de Genève, constitué d'une anthologie duelle (Macula) plaçant en vis-à-vis des objets surréalistes et des objets « ressemblants » du passé, point de départ pour un projet Sinergia-interdisciplinaire. Enfin, un projet Intervalles, projet interdisciplinaire du Centre d'Étude de l'Écriture et de l'Image (CEEI-Thalim), centre de Sorbonne Nouvelle - CNRS, en partenariat avec des collègues de l'INHA-Thalim et l'UFR LCAO, concrétisé par un séminaire de deux ans à l'INHA

(<https://ceei.hypotheses.org/category/seminaires-ceei/seminaire-2022-2023-lintervalle-objets-discours-pratiques>) ; et par l'animation d'un atelier dans le colloque *Sédimentations. Pour une archéologie de la parole et de l'image*, XIII^e Congrès international IAWIS/AIERTI, Belo Horizonte, Brésil. Un volume collectif est prévu pour 2025.

Actions transversales

1. Un nouveau séminaire à l'échelle de l'équipe : Les Mots et les Images

Afin de trouver un terrain commun à l'ensemble de l'équipe, le CERILAC entend lancer un nouveau séminaire permanent : Les Mots et les Images. Ce nouveau séminaire de quatre séances par an sera consacré à la question de l'articulation et de la non-articulation, donc des heurts, des disjonctions, des renvois, des contrepoints, des similitudes, des dissimilitudes, des engendremens réciproques ou des noces contre-nature entre les mots et les images. Cette question se pose en poésie, en littérature et en théorie littéraire, en art et en histoire de l'art, au cinéma, dans les humanités numériques, dans l'ensemble des sciences humaines et aussi bien dans la société réelle (médias, réseaux sociaux, communication politique) que dans les autres cultures non-européennes. L'idée est de l'aborder pour commencer sous l'angle de la hantise et de la gravité.

Il n'est pas possible d'écrire seul une histoire des rapports tumultueux entre les mots et les images à la manière dont Foucault avait pu tenter une archéologie de la liaison et de la déliaison des mots et des choses. Histoire proliférante, d'emblée contradictoire, davantage mue par des basculements socio-technologiques (révolutions photographique, cinématographique, numérique...) que par des basculements dans les épistémâi (apparition des neuro-sciences, des sciences cognitives ou des sciences écologiques). Mais, en confrontant les approches et les disciplines de notre équipe, et en ne fermant d'avance aucun enjeu, ni théorique ni singulier, il est possible de tracer une nouvelle cartographie des formes qui unissent et séparent aujourd'hui les mots et les images. Et peut-être, à son horizon, verra-t-on se redessiner un nouveau visage de l'humain, plus hybride, plus kaléidoscopique, par-delà le grand partage entre symbolique et imaginaire comme par-delà le grand partage entre nature et culture.

Ouvert aux doctorant.e.s, ce séminaire a d'abord une vocation interne pour stimuler le dialogue entre les membres de CERILAC. À terme, il pourra donner naissance à des projets de colloques et de publications.

2. Un programme interdisciplinaire : Enseignement, recherche et création en milieu carcéral

Le programme « Enseignement, recherche et création en milieu carcéral », d'orientation résolument interdisciplinaire, est co-animé par quatre laboratoires en lettres et sciences humaines d'UPC : CERILAC, Ladyss, LCSP, URMIS. Amorcé par des travaux en 2017 (colloque et publication), ce programme repose sur la tenue d'un séminaire régulier et sur l'organisation de journées d'étude dédiées aux thématiques d'enseignement et recherche en milieu carcéral. Il revêt une pertinence particulière au sein d'Université Paris Cité qui, depuis longtemps, s'investit en milieu carcéral, en y développant des activités culturelles (conférences, prix littéraire « Esprits libres », projets de création-recherche) et en proposant des formations diplômantes (DAEU lettres et sciences, DU Formation aux Humanités) sous la forme de cours en présentiel dans les prisons, démarche sans équivalent dans le contexte universitaire français. Le programme « Enseignement, recherche et création en milieu carcéral » entend souligner le fait qu'en détention, la formation s'accompagne nécessairement d'un effort réflexif sur l'enseignement dispensé et d'une attention aux thématiques de recherche liées au milieu carcéral. Il vise ainsi à articuler les pratiques d'enseignement et la recherche, afin de donner une plus forte assise scientifique et une meilleure reconnaissance au travail mené en milieu carcéral.

Le séminaire et les journées d'étude proposés dans le cadre du programme ambitionnent de rassembler des chercheurs intéressés à la thématique de la formation en prison, et, plus largement, de constituer un dispositif d'échanges avec d'autres professionnels intervenant en milieu carcéral et désireux de partager leurs expériences. Dès 2022-23, la mise en place d'un réseau international de plusieurs universités européennes engagées dans les enseignements en prison constitue un objectif spécifique du prochain contrat dans le sillage de la conférence nationale des Pôles universitaires pénitentiaires (CNUPP). Cinq séances du séminaire « Enseignement, recherche et création en milieu carcéral », une journée d'étude « Enseigner en prison : dialogues France-Italie », ainsi qu'une rencontre consacrée à la mise en place de ce réseau européen d'universités ont été programmés en 2023. Ces activités sont amenées à se développer en 2024-2028, selon une double inflexion : d'une part, à l'échelle de Université Paris Cité, par une extension interdisciplinaire en direction de nouvelles composantes et unités de recherche (droit, santé, et autres sciences humaines, comme la psychologie), d'autre part, par le développement d'échanges et collaborations avec des universités européennes (Postdam, Madrid, Malte), dans le prolongement de ceux avec les universités italiennes (Milan, Pise, Turin).

Ce programme a vocation à s'associer à des projets de recherche-crédation en prison menés par une docteure du CERILAC, dont plusieurs réalisations ont été présentées en public et publiées : Ghostmarket mené à la Maison centrale de Poissy (2019-2022), performance _51_ à partir d'un travail mené à la Maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis (2022).

3. Soutien aux publications du CERILAC

L'équipe continuera son soutien récurrent à la revue *Écrire l'histoire. Histoire, littérature, esthétique* (éditions CNRS), à la collection *Cahier Textuel* (aux éditions Hermann) qui sont historiquement liées à la politique scientifique du CERILAC. Elle accompagnera la revue *thaître* et la collection *Cinéfocales*.

Concernant l'historique revue *Textuel* (créée en 1974), l'équipe poursuivra sa numérisation et sa mise en ligne sur le site *Persée*.

4. Pôle d'humanités numériques

Le CERILAC entend, dans le prolongement des recommandations du HCERES en 2018, élargir ses structures et ses moyens en humanités numériques et tendre ainsi au sein d'UPC à préfigurer un Pôle d'humanités numériques. En liaison avec le Centre Jacques-Seebacher, l'unité entend renforcer la place qu'il occupe dans les humanités numériques par la qualité du travail d'édition qu'il fournit, y compris et d'abord à partir de ses deux publications nodales que sont la revue *Écrire l'histoire* et *Cahier Textuel*. Il souhaite donc constituer en son sein une sorte de pôle, qui n'a pas la même finalité que les axes mais qui permettra à tous les membres en lettres, art et cinéma de trouver le soutien logistique, intellectuel et collégial pour mener à bien ses différents projets. Le pôle d'humanités numériques favorisera des échanges sur les outils ou ressources (pratiques numériques), sur les objets ou savoirs (approches critiques et théoriques) et sur les

moyens (techniques, humains et financiers). Il recensera et valorisera les projets existants et aidera à la réalisation de nouveaux projets. Le pôle fera connaître les activités de recherche relevant des humanités numériques des membres du CERILAC. Une page du site web rendra visibles ces différents projets. Des rencontres régulières (ateliers, séances de séminaire ou journées d'étude) seront organisées, favorisant le partage d'expériences.

Le pôle d'humanités numériques travaillera aussi à la recherche de financements, en répondant à des appels à projets. Les financements obtenus permettront de payer des prestataires extérieurs (développement et maintenance informatiques, graphisme, design...), des stages, des vacances de recherche ou des CDD.

Le besoin le plus important est celui d'un poste d'ingénieur de recherche ayant une double compétence informatique et de recherche. Ce rôle de coordinateur scientifique est indispensable pour mener à bien des projets d'humanités numériques dans la durée.

Ce pôle travaillera en lien avec le Centre d'humanités numériques de la Faculté Sociétés et Humanités, qui joue principalement un rôle de formation et d'aide à la recherche. Il facilite les échanges à l'intérieur de la faculté et avec la TGR Huma-Num, mais il ne met pas de moyens à disposition des chercheurs. Le pôle d'humanités numériques pourra s'appuyer sur les ressources du Centre Jacques-Seebacher : mutualisation des moyens, utilisation de la plateforme d'édition critique Planète pour des projets sans lien avec le 19e siècle, accueil à la bibliothèque numérique de publications diverses, le site web actuel du centre Jacques-Seebacher servant de point d'appui pour la création d'un site web du nouveau pôle, qui engagera une réflexion épistémologique sur les objets et les pratiques des humanités numériques, dans une démarche interdisciplinaire caractéristique du CERILAC.

Centre de ressources Jacques-Seebacher

Le Centre de ressources Jacques-Seebacher reste une des priorités de notre équipe.

Il continuera au cours des années à venir à offrir aux étudiants à partir du Master un ensemble de documents facilement consultables et empruntables, ainsi qu'un espace de lecture et de travail. Il offre les mêmes services aux enseignants-chercheurs, non seulement aux dix-neuviémistes de l'UFR LAC mais à tous les collègues intéressés par cette période. Il continuera d'accueillir séminaires, groupes de travail sur auteurs et réunions de réflexion autour de projets collectifs.

En fonction de son agenda, la bibliothèque continuera de constituer un espace d'accueil pour les manifestations ou réunions du CERILAC hors XIXe siècle. Le fait que le CERILAC dispose seulement de bureaux de taille restreinte au 7e étage du bâtiment C des Grands Moulins fait de la bibliothèque un recours précieux pour toute réunion entre 15 et 30 personnes. Cette salle nécessiterait d'être équipée d'un dispositif audiovisuel et internet performant pour accompagner ces réunions et de besoins spécifiques.

Pour que le Centre de ressources puisse être ouvert au public toute la semaine, il est absolument indispensable que le partenariat avec le service commun à la documentation puisse être prolongé.

Le travail du catalogage du fonds propre apparaît déjà dans SUDOC et sera mené à terme à condition qu'un personnel qualifié soit recruté pour cela.

La plate-forme d'édition critique collaborative en ligne ayant été considérablement améliorée l'automne dernier, le Centre se propose d'accroître le nombre de ses éditions numériques, par des projets internes ou en mettant la plateforme Planète (PLAteforme Numérique d'Édition de TExtes) à disposition de projets externes.

Le Centre poursuivra sa politique de formation des étudiants de L3 et de master dans le cadre de micro-ateliers.

La priorité sera de rénover le site internet du Centre qui date de plus de six ans, de façon à ce que ses ressources numériques bénéficient de plus de visibilité. Les projets ayant déjà des sites propres (« La Fabrique de la Révolution », « Planète ») doivent être mieux reliés au site principal.

Le site « Préfaces » mettant à disposition un corpus interrogeable de Préfaces de romans du XIXe siècle (<https://prefaces19.huma-num.fr/>) sera étendu à toute la période dite romantique, et fera l'objet d'une valorisation : colloque sur la littérature préfacielle ; présentation au sein d'Université Paris Cité dans les journées de réflexion sur le numérique ; recherche d'un contrat post-doctoral.

Le Centre continuera à publier des reproductions numériques d'ouvrages remarquables venant de son fonds ou d'autres fonds. Le site web du centre contient une bibliothèque numérique Oméka, indexée par le moteur de recherche Isidore. Le Centre s'associera aux différents projets de Wikimedia (en particulier Wikipédia, Wikisource et Wikimedia Commons), pour que la richesse du fonds de la bibliothèque profite au plus grand nombre.

Enfin le centre Jacques-Seebacher continuera d'accueillir les trois « groupes auteurs » Balzac, Hugo et Michelet, groupes historiques depuis les années 1970 qui ont contribué à renouveler la lecture de ces auteurs. Les organisateurs sont tous membres de l'axe Écrire et penser avec l'histoire. Le Groupe Balzac poursuivra ses activités régulières, reconnues internationalement. Au séminaire annuel de quatre-cinq séances s'ajouteront un colloque « Balzac et la question femme », une journée d'étude « À quoi croyait Balzac ». Sont également programmés un numéro de la *Revue Balzac / The Balzac review* (en 2025) en collaboration avec Francesco Spandri (Université de Rome). Le Groupe Hugo continuera d'animer la recherche hugolienne dans le cadre de son séminaire annuel et d'un colloque prévu fin 2024 sur "l'écologie" hugolienne. Il travaillera à une édition critique des *Actes et Paroles* chez Classiques Garnier. Une journée d'étude en 2025 sur les *Quatorze discours* (1851) et les *Œuvres oratoires* (1853), jamais étudiés, alimentera ce travail d'édition. De 2017 à 2022, le groupe Michelet poursuivra selon son fonctionnement modifié entre 2017 et 2022. Il mettra en ligne sur le site du Centre le document inédit d'un collectionneur privé : les notes de cours d'un élève de Michelet quand il enseignait au collège Sainte-Barbe. Il éclaire la pratique pédagogique du début du XIXe siècle et donne accès à une étape préparatoire du *Précis d'histoire moderne* de l'historien. Un chantier de recherche s'ouvrira sur l'*Histoire du XIXe siècle*, à partir des Papiers préparatoires de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Une base de données répertoriant les productions historiennes contemporaines est envisagée, ainsi qu'une nouvelle publication collective.

ANNEXE 1

Règlement intérieur du CERILAC



Règlement intérieur de l'unité de recherche propre CERILAC (URP 4410)
Centre d'études et de recherches interdisciplinaires en Lettres-Arts-Cinéma

PRÉAMBULE

Le présent règlement intérieur détermine les modalités de fonctionnement du Centre d'Études et de Recherches Interdisciplinaires en Lettres-Arts-Cinéma (URP 4410), ci-après désigné CERILAC, Centre ou laboratoire, et a pour but de définir les règles d'organisation, de gouvernance et de gestion de ce dernier.

Toute modification de ce règlement intérieur doit être proposée par la direction du CERILAC et être validée par son Conseil.

I – PRÉSENTATION DU LABORATOIRE

ARTICLE 1 – 1 Présentation générale

Le CERILAC constitue une unité de recherche propre (URP 4410) de l'Université Paris Cité

Il est associé à l'école doctorale 131 « Langue, littérature, image : civilisation et sciences humaines (domaines anglophone, francophone et d'Asie orientale) » qui regroupe également les laboratoires CCJ (Chine, Corée, Japon, CRCAO (Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie orientale, IFRAE (Institut français de recherche sur l'Asie de l'Est) et LARCA (Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones.

ARTICLE 1 – 2 Orientation scientifique

Le CERILAC est né en 2007 de la fusion de cinq équipes d'accueil.

Il inscrit des thèses de doctorat en « Histoire et sémiologie du texte et de l'image », « Architecture, Culture, Projet », « Sciences de l'information et de la communication » et « Cinéma, études visuelles ».

La présentation, l'organisation et les activités scientifiques de l'unité sont accessibles sur un site internet dédié : <https://u-paris.fr/cerilac/>

ARTICLE 1 – 3 Locaux

Les bureaux du CERILAC sont situés sur le site géographique Paris Rive Gauche de l'Université Paris Cité, Bâtiment Grands Moulins, 5 rue Thomas Mann, 75205 Paris cedex 13 (Aile C, 7^{ème} étage).

II – GOUVERNANCE DU LABORATOIRE

ARTICLE 2 – 1 : La Direction

2-1-1 Présentation

Le CERILAC est dirigé par une directrice ou un directeur, professeur.e des universités ou maître de conférences HDR. Il/elle est élu(e) par le Conseil du CERILAC.

Il/elle est secondé.e par un.e directeur.trice adjoint.e MCF HDR ou Professeur.e élue par le Conseil pour la durée du mandat du directeur / de la directrice.

Le directeur ou la directrice représente le laboratoire, préside le Conseil, gère les ressources financières avec l'appui du/de la responsable administratif/ve. Il/elle est responsable, de l'élaboration, de la coordination et de la mise en œuvre de la politique scientifique du Centre.

La direction est assistée dans ses missions d'un Conseil et d'un Bureau et réunit une fois par an l'assemblée générale.

2-1-2 : Élection de la direction et de la direction adjointe

Le directeur ou la directrice est élu.e pour cinq ans par le Conseil, pour une période correspondant si possible à la durée du contrat quinquennal. Le mandat de la direction est renouvelable une fois.

Si une nouvelle élection survient en cours de contrat, le nouveau directeur ou la nouvelle directrice s'engage à remplir ses fonctions jusqu'à la fin du contrat. Il/elle peut ensuite soumettre sa candidature pour une nouvelle période de cinq ans.

En cas d'*indisponibilité* durable de la direction (plus d'un mois), le/la directeur.trice adjoint.e assure l'intérim. En cas de *vacance* de la direction, le/la directeur/directrice adjoint.e organise l'élection par le Conseil d'un.e nouveau/nouvelle directeur/directrice dans un délai de trois mois.

Lors de l'élection d'une nouvelle direction, les candidat.e.s au poste de directeur/directrice et au poste de directeur/directrice adjoint.e doivent se faire connaître *au moins dix jours avant l'élection* afin que la communauté puisse être pleinement informée.

Le *quorum* pour l'élection est de 50% des membres du Conseil, aucun membre ne pouvant être porteur de plus d'une procuration. En cas d'absence de quorum, une seconde réunion est convoquée.

L'élection du directeur ou de la directrice se fait dans le cadre du Conseil limité à ses membres élus et de droit à bulletins secrets par scrutin majoritaire à deux tours.

ARTICLE 2 – 2 : Le Conseil

2-2-1 Définition

Le Conseil du Centre est un organe décisionnaire pour tout ce qui engage la politique scientifique du CERILAC et consultatif pour les autres questions. Il se réunit trois à quatre fois par an sous la présidence du (de la) directeur/directrice. Il est convoqué par la direction.

2-2-2 Composition

Le Conseil est composé de membres ainsi répartis :

Membres élus

- le directeur ou la directrice du Centre
- le directeur adjoint ou la directrice adjointe du Centre
- les responsables des entités de recherche (axes)
- 6 membres élus au plus hors responsables d'axes, maîtres de conférences ou professeurs
- 2 représentant.e.s des doctorants élu.e.s par ses pairs

Membres de droit

- le/la responsable administratif-ve, représentant les BIATSS
- le directeur ou la directrice et de l'UFR LAC et son adjoint.e, le/la président.e du Conseil scientifique, le directeur ou la directrice de l'École doctorale dont dépendent les doctorants de l'UFR LAC.

2-2-3 Fonctionnement du Conseil

L'ordre du jour des réunions du Conseil est défini par la direction. Celle-ci veille à diffuser la convocation à l'ensemble des membres du CERILAC au moins 8 jours avant chaque réunion, afin que ces membres puissent par leurs propositions contribuer à la définition de l'ordre du jour.

La direction invite, en fonction de l'ordre du jour, des personnalités extérieures aux réunions du Conseil.

Le Conseil a pour mission d'assurer le bon fonctionnement du Centre et la bonne gestion de ses travaux. Il valide par vote les financements des travaux du CERILAC (manifestations, missions, aides à publication, invitations, matériel). Il est décisionnaire sur les sujets concernant la politique du Centre.

Il élit la direction.

La durée du mandat des membres du Conseil est de cinq ans (renouvelable une fois) et de deux ans (renouvelable une fois) pour les représentants des doctorants. Comme le mandat de la direction, il a vocation à s'inscrire au mieux dans le calendrier de la contractualisation.

Lors de l'élection d'un nouveau Conseil, les candidat.e.s se déclarent au moins dix jours avant l'élection, et sont élu.e.s par l'ensemble des membres de l'équipe.

Si un membre élu du Conseil interrompt son mandat, le Conseil élit au plus tôt un nouveau représentant de sorte que sa composition soit respectée.

Le compte rendu des réunions du Conseil est validé par le Conseil suivant. Une fois validé, il est diffusé à tous les membres du Centre et vaut pour recueil de décisions.

ARTICLE 2 – 3 : Le Bureau

2-3-1 Composition

Le Bureau est composé du directeur/de la directrice du Centre et de son adjoint.e, du/de la responsable administratif.ve et de 5 enseignants-chercheurs élus par l'Assemblée générale, membres du CERILAC

Sont invités permanents au Bureau : le directeur ou la directrice et de l'UFR LAC et son adjoint.e, le/la président.e du Conseil scientifique, le directeur ou la directrice de l'École doctorale dont dépendent les doctorants de l'UFR LAC.

2-3-2 Fonctionnement du Bureau

Le Bureau se réunit entre les réunions du Conseil. Il est décisionnaire pour les questions pratiques et urgentes, qui n'engagent pas la politique scientifique du CERILAC, notamment les validations des demandes de financement à court terme des membres.

Les comptes rendus du Bureau sont diffusés à l'ensemble des membres après chaque réunion.

ARTICLE 2-4 : L'Assemblée générale

Le Conseil peut être réuni de façon restreinte (limité à ses membres) ou élargi à l'ensemble des membres de l'équipe. Il est obligatoirement élargi au moins lors d'une réunion annuelle. Il devient alors une Assemblée Générale ayant vocation à traiter de questions qui requièrent l'avis de toute la communauté (comme le vote du règlement intérieur, la structuration en axes).

ARTICLE 2-5 : Administration

Le CERILAC est administré par le/la responsable du Pôle recherche de l'UFR LAC, personnel BIATSS (ASI) à temps plein. Il/elle est sous la responsabilité hiérarchique du/de la RA de l'UFR LAC.

III – MEMBRES DU LABORATOIRE

ARTICLE 3-1 : Les membres titulaires

3-1-1 Statuts

Les enseignants-chercheurs de l'UFR LAC en activité, chercheurs, PRAG/PRCE, travaillant dans les thématiques du laboratoire, sont membres titulaires de droit, sauf demande contraire de l'intéressé.e.

Peut aussi être membre titulaire tout enseignant-chercheur d'une autre UFR de l'Université Paris Cité ou d'un établissement public d'enseignement supérieur qui en fait la demande (sous réserve de l'acceptation de la demande d'affectation entrante par l'Université et la signature de la convention afférente.).

Les membres du CERILAC participent aux activités de l'équipe dans tous leurs aspects. Ils envoient à la direction administrative une fiche récapitulant leurs publications régulièrement mise à jour, destinée à figurer sur le site web du centre, et à préparer le bilan lors du contrat.

Ils sont en droit de solliciter le CERILAC pour leurs missions, ainsi que pour leurs travaux (publications, colloques) dans les limites fixées par le Centre en fonction de la dotation.

Tout enseignant-chercheur d'une autre UFR ou université souhaitant rejoindre le CERILAC doit présenter un dossier composé d'une lettre de motivation, d'un CV, d'une description des champs de recherche et d'une liste des publications, et montrant dans quelle mesure ses thématiques rejoignent celles de l'équipe.

La demande de l'enseignant-chercheur est soumise à l'avis consultatif du directeur/de la directrice du CERILAC et à l'avis consultatif du Conseil scientifique de l'UFR LAC, puis soumis au vote obligatoire du Conseil du CERILAC.

3-1-2 Départ

Tout membre titulaire souhaitant quitter le CERILAC pour rejoindre une autre équipe doit informer la direction de sa décision dans des délais permettant l'information et la discussion.

ARTICLE 3-2 Les doctorant.e.s

Les doctorant.e.s sous la direction d'enseignants-chercheurs du CERILAC (en inscription unique ou en co-tutelle et co-direction) et les ATER sont membres du CERILAC durant toute la durée de préparation de leur thèse. Les doctorant.e.s participent aux activités de l'équipe dans tous leurs aspects. Tout ou partie de leurs missions est pris en charge par le CERILAC.

Lors de l'intégration au CERILAC d'un.e professeur.e ou d'un.e maître de conférences HDR, il lui sera demandé d'inscrire ses nouveaux/nouvelles doctorant.e.s dans l'ED 131. Celles et ceux qui sont en cours de préparation de leur doctorat pourront, s'ils/elles le souhaitent, rester dans leur ED de rattachement.

ARTICLE 3-3 Membres associés

3-3-1 Statuts

Peuvent être membres *associés* du CERILAC, les enseignant.e.s-chercheur.e.s et chercheur.e.s ne bénéficiant pas d'un rattachement principal de recherche et souhaitant contribuer, par leurs travaux de recherche, à l'identité scientifique du CERILAC.

Il s'agit :

Des professeurs retraités émérites

de toute personne souhaitant prendre part à une activité de recherche post-doctorale (docteur de l'ED 131 ou d'une autre ED, PRAG/PRCE d'une autre UFR).

Les personnes relevant de l'une de ces situations et souhaitant rejoindre le CERILAC en tant que membre associé doivent en faire la demande (CV + lettre de motivation) au Conseil du Centre via son directeur ou sa directrice. La demande, si elle est accordée (par vote du Conseil), l'est pour cinq ans. Elle est renouvelable, sous condition de contribution effective à l'activité de recherche du CERILAC.

Lors de son rattachement le membre associé est dans l'obligation de signer la Charte l'engageant scientifiquement au CERILAC (Annexe n°X).

Les membres associés seront informés des activités du Centre, mais le statut de membre associé n'implique pas de la part du CERILAC un soutien financier à titre individuel. Une aide à publication ou à manifestation scientifique ne peut être accordée que si la demande est déposée conjointement avec un membre titulaire.

3-3-2 Départ

Tout membre associé souhaitant quitter le CERILAC pour rejoindre une autre équipe doit informer la direction de sa décision dans des délais permettant l'information et la discussion.

ARTICLE 3-4 Les membres invités

Peuvent être membres *invités* du CERILAC, les enseignant.e.s-chercheur.e.s et chercheur.e.s étranger.e.s bénéficiant d'une invitation émise par l'Université ou par le Centre.

Les professeurs étrangers invités par l'université à séjourner à l'UFR LAC sont accueillis par le CERILAC et en sont membres pendant le temps de leur séjour.

En effet la direction du CERILAC et les directeurs de recherche peuvent émettre, à l'intention notamment des chercheurs étrangers, de courtes invitations au CERILAC, signées par l'invitant et contresignées par la direction. Ces invitations permettent de suivre les activités du centre et d'y participer, mais n'impliquent aucun soutien en matière de finances, d'équipement ou de locaux.

Toutes les personnes qui participent à des activités hébergées par la Direction du Centre sont assujetties au présent règlement intérieur.

ARTICLE 3-5 Liste en ligne

La liste des membres du CERILAC est régulièrement actualisée sur le site du laboratoire.

IV – FONCTIONNEMENT DU LABORATOIRE

ARTICLE 4-1 : Les axes

Le CERILAC est structuré en axes scientifiques (ou autres entités en fonction des chantiers en cours, les actions structurantes notamment). Le nombre et la spécificité de ces entités peuvent varier à l'occasion du contrat de contractualisation et, si besoin, en cours de contrat : la modification est alors soumise à l'approbation du Conseil.

Les axes sont dirigés par un binôme si possible paritaire (rang A/rang B, H/F) élu par l'Assemblée Générale pour la durée du mandat de la direction. Les responsables d'axes sont membres du Conseil. Ils.elles organisent le travail à l'intérieur des axes et gèrent le budget de chaque axe, affecté aux petites dépenses liées aux séminaires et à l'achat de petit matériel des salles des axes.

Les membres du Centre sont prioritairement rattachés à un axe pour certaines questions matérielles (financement des séminaires, clefs des salles d'axe) mais circulent librement entre les axes en fonction de leurs intérêts et de leurs travaux.

Les manifestations, publications et autres travaux collectifs du CERILAC peuvent s'articuler à un ou plusieurs, voire à la totalité de ses axes.

ARTICLE 4-2 : Missions

Tout membre titulaire et tout doctorant du CERILAC se déplaçant pour l'exercice de ses fonctions doit être en possession d'un ordre de mission signé préalablement au départ en mission.

Ce document est obligatoire du point de vue administratif et juridique ; il assure la couverture de l'agent au regard de la réglementation sur les accidents de service.

Les membres du Centre signeront leur ordre de mission auprès du responsable administratif du Centre.

ARTICLE 4-3 : Diffusion des résultats scientifiques

4-3-1 Confidentialité

Chaque membre du Centre s'engage à respecter la confidentialité des travaux qui lui sont confiés ainsi que ceux de ses collègues. En cas de nécessité, la Direction peut refuser l'autorisation de présenter des travaux à l'extérieur.

4-3-2 Publications et charte des signatures

Toutes les publications des membres titulaires du Centre doivent être signées de façon à faire apparaître l'appartenance au Centre et à Université Paris Cité :

Université Paris Cité, CERILAC, F-75013 Paris, France

Toutes les publications des membres associés du Centre doivent être signées de façon à faire apparaître l'appartenance au Centre mais en aucun cas faire mention d'une appartenance à Université Paris Cité :

CERILAC, F-75013 Paris, France

Les publications doivent faire s'il y a lieu référence au financement du Centre.

4-3-3 Logos, sites web

Les membres du Centre et les personnels BIATSS ne peuvent en aucun cas utiliser ni faire référence aux dénominations sociales et logos à toute autre fin que la communication scientifique.

ARTICLE 4-4 : Utilisation des moyens informatiques

L'utilisation des moyens informatiques est soumise à des règles explicitées dans les chartes informatiques de l'Université Paris Cité.

Ces chartes sont avant tout un code de bonne conduite. Elles ont pour objet de préciser la responsabilité des utilisateurs, en accord avec la législation, et doivent être signées par tout nouvel arrivant.

Tout nouvel arrivant qui intègre l'équipe doit signer une acceptation de la charte de l'établissement concerné.

ARTICLE 4-5 : Guide du CERILAC

Un document intitulé « Guide du CERILAC », régulièrement mis à jour et communiqué à tous les membres de l'équipe, considéré comme une annexe à ce règlement et approuvé par le conseil de laboratoire, apporte aux membres les informations détaillées relatives au fonctionnement du laboratoire.

ARTICLE 4-6 Règlement intérieur

Tout membre entrant est tenu de prendre connaissance du règlement intérieur et du guide du Centre accessibles sur le site internet du laboratoire.

Toute modification du présent règlement devra être approuvée et votée aux 2/3 des membres du conseil par le Conseil de laboratoire, puis intégrée dans le règlement intérieur.

À l'arrivée d'un nouveau directeur/d'une nouvelle directrice et/ou de son adjoint.e, le présent règlement intérieur est porté à sa connaissance.

Ce présent règlement intérieur a été approuvé par le Conseil du 21/06/2022

Le Directeur du CERILAC

La Présidente de l'Université Paris Cité

Annexe I du règlement intérieur

CHARTRE DU CHERCHEUR ASSOCIÉ AU LABORATOIRE CERILAC URP 441

1 – Principes de l'association scientifique

Le laboratoire CERILAC est susceptible d'associer des personnes qui ne sont pas employées par Université Paris Cité, mais qui sont désireuses d'y développer leurs travaux de recherche.

En particulier, les doctorants du CERILAC qui le demandent, peuvent rester associés, pour une période de 3 ans, après leur soutenance.

Candidature

Les candidatures doivent être adressées à la direction du CERILAC, à l'attention de Dominique Rabaté et Frédérique Berthet : cerilac@u-paris.fr

Le dossier de candidature doit comporter :

- un CV scientifique et une liste complète des publications,
- une lettre de motivation présentant brièvement le projet de recherche que le candidat souhaite développer au sein du laboratoire, démontrant l'insertion du candidat dans les programmes scientifiques menés par le CERILAC et faisant référence à des collaborations effectives, passées ou futures, avec des chercheurs permanents de l'unité, La candidature est examinée collégalement au sein du Conseil de laboratoire.

Durée limitée et renouvellement

La durée de l'association est de trois ans, renouvelable.

Deux mois avant l'expiration, si le chercheur associé souhaite renouveler son association, il doit présenter un court rapport concernant les activités de recherche menées en lien avec le laboratoire auprès de la direction du CERILAC et expose ses projets futurs en lien avec les membres du CERILAC. Le dossier sera réexaminé par le Conseil qui soumettra ses conclusions sur la poursuite ou non de l'association.

L'association cesse de fait si le chercheur associé ne sollicite pas la direction du laboratoire de son initiative pour le renouvellement.

Rupture de l'association avant la fin de la période de 3 ans

Le bureau se réserve la possibilité de réévaluer à tout moment la pertinence de l'association et de la retirer, au cas où les conditions requises ne seraient plus remplies. Si désaccord, le cas sera discuté en Assemblée Générale.

2 – Droits et devoirs

Droits

Le statut de chercheur associé permet :

de participer aux activités scientifiques du CERILAC

de solliciter ponctuellement le laboratoire pour la mise à disposition d'un espace mutualisé de travail

d'avoir une page personnelle sur le site web du CERILAC

de bénéficier d'un accompagnement administratif pour le portage de projets de recherche (sous certaines conditions définies par les règles spécifiques des appels à projets et après accord de la direction du CERILAC)

Les chercheurs associés sont éligibles aux financements attribués par le Conseil du CERILAC, après examen de la pertinence scientifique de la demande et sous réserve de fonds disponibles à cet effet. Ces financements sont conditionnés à des demandes faites conjointement avec un membre statutaire de l'équipe et doivent impérativement être liés aux activités du chercheur associé prévues dans le cadre de son association.

Devoirs

Les chercheurs associés participent à la vie collective du CERILAC de plusieurs manières : insertion dans les axes de recherche ; organisation de manifestations scientifiques ; publications, participation aux projets de recherche des membres titulaires, participation à l'assemblée générale annuelle.

Les chercheurs associés sont tenus de respecter une charte de signature scientifique :

La mention du nom du laboratoire CERILAC est réservée aux publications présentant des résultats de recherche acquis dans le cadre des activités liées au projet présenté lors de la demande d'association. Dans ce cas, l'auteur peut indiquer en note qu'il a effectué cette recherche dans le cadre de son association au CERILAC. L'usage en est en revanche interdit pour les articles d'opinion ou les interventions dans les médias. En aucun cas les chercheurs associés ne peuvent faire mention d'une appartenance à Université Paris Cité.

Les chercheurs associés respectent les exigences élémentaires de la pratique de la recherche et de l'intégrité scientifique : précision systématique de l'origine des sources et refus de tout type de plagiat, acquisition des données d'enquête dans le respect des législations en vigueur.

Date, nom et prénom, signature de l'associé

Date, cachet et signature du directeur du CERILAC

Guide du CERILAC

Directeur : Dominique Rabaté
dominique.rabate@wanadoo.fr

Directrice adjointe : Frédérique Berthet
frederique.berthet@u-paris.fr

Responsable du Pôle Recherche : Audrey Coulomp
cerilac@u-paris.fr
Tél. : 01 57 27 64 40
7^{ème} étage, bureau 777C
Ouverture au public les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 17h
Télétravail les lundi et vendredi

Gestionnaire financière de l'UFR LAC : Rachida Belkacem
Rachida.belkacem@u-paris.fr

Adresse postale :
Université Paris Cité
5 rue Thomas Mann
Grands Moulins - bât. C
75205 Paris Cedex 13
Site internet :
<https://u-paris.fr/cerilac/>

4^{ème} édition, octobre 2022

Informations générales

Le présent guide a vocation à informer et accompagner les membres du CERILAC dans leurs démarches vis-à-vis du laboratoire. Il complète les informations consignées dans le Règlement intérieur et celles disponibles sur le site.

Composition du CERILAC

Le CERILAC est le centre de rattachement naturel des enseignant.e.s-chercheur.se.s (EC) de l'UFR LAC (Lettres, Arts, Cinéma). Il peut également accueillir d'autres chercheurs qui en font la demande motivée.
Le CERILAC est composé d'EC (PR, MCF, MCF HDR), de PRAG, de chercheur.se.s associé.e.s. et de doctorant.e.s. inscrit.e.s à l'ED 131.

Axes

En pratique, le CERILAC structure sept Axes de recherche dirigés chacun par deux responsables :

Architecture et Arts
Décentrement lyriques
Écrire et penser avec l'histoire
EMOI (Esthétique, Musique/Médias, Oralité, Image)
THELEME (Littérature et sciences humaines de l'Antiquité aux Lumières)
Pensée et création contemporaines
Sciences et médias

Les EC relèvent en premier rattachement de l'Axe dont ils se sentent le plus proches sur le plan scientifique. Chaque Axe présente son orientation scientifique et son organisation de travail sur une page dédiée sur le site du laboratoire (<https://u-paris.fr/cerilac/axes-de-recherche/>).

La clé de chaque salle d'Axe est accessible au secrétariat de l'UFR.

Les EC adressent aux responsables d'Axe toutes leurs demandes en matière de financement des séminaires, livres, fournitures de bureau, petit équipement. Cette prise en charge est effectuée après discussion et validation collective. Les responsables d'Axe sont responsables de la gestion du budget et tiennent la responsable du Pôle recherche et la gestionnaire financière informées de l'ensemble de leurs dépenses. À partir d'octobre, les responsables d'Axes font le point avec la responsable du Pôle recherche sur l'état de leurs dépenses et les sommes encore disponibles. Celles-ci doivent être dépensées mi-novembre au plus tard, au-delà, le budget restant est reversé au CERILAC.

Publications soutenues par le CERILAC

En pratique, le CERILAC soutient plusieurs publications :

Collection *Cahiers Textuel* publiée aux éditions Hermann (<https://u-paris.fr/cerilac/revue-et-cahiers-textuel/>)
Revue *Écrire l'histoire* publiée par CNRS Éditions (<https://u-paris.fr/cerilac/revue-ecrire-lhistoire/>)
Revue *thaître*, revue électronique (<https://u-paris.fr/cerilac/revue-thaetre/>)
Collection *Cinéfocales* publiée aux éditions Le Bord de l'eau (<https://www.editionsbdl.com/product-tag/cinefocales>)

Budget et financements

Répartition du budget

La dotation du CERILAC est fixé chaque année par l'université qui s'appuie principalement sur des critères démographiques (nombre d'enseignant.e.s-chercheur.se.s, chercheur.se.s) et sur un coefficient disciplinaire (x1 pour le CERILAC).

Ce budget comprend un budget appelé « CERILAC neutre » qui est réparti en Consommation, Missions, Publication, Matériel et Rémunération et un budget pour les Axes réparti en Consommation et en Mission.

Depuis septembre 2020 la directrice adjointe et la responsable Pôle recherche ont délégué de signature du directeur pour tout acte relevant du CERILAC en souhait d'inscrire la collégialité au sein de l'équipe de direction.

Les demandes de financement sont examinées et validées par le conseil et le bureau du CERILAC, réunis par la direction du laboratoire qui en dirige les débats. Les dépenses couvertes par le CERILAC « neutre » sont les suivantes : Organisation d'évènements scientifiques : colloques, journées d'étude, conférences des professeurs et professeurs invité.e.s, manifestations commémoratives, réunions préparatoires

Aide à publications, abonnements, revues, frais de traduction scientifique, de transcription.

Missions individuelles (EC et doctorant.e.s.), missions de recherche individuelles hors d'une manifestation collective

Gros équipement (ex. bibliothèques), ordinateurs portables et tablettes,

Organisation des jurys de soutenance de thèse et d'HDR soutenues à l'université Paris Cité et dans des limites raisonnables. La participation éventuelle de membres venant de l'étranger est prise en charge sur la base moyenne d'un trajet européen. Tout autre participation, si elle est indispensable sur le plan scientifique, sera examinée au cas par cas et doit faire l'objet d'une recherche de cofinancement. Les cotutelles sont cofinancées par les deux établissements signataires de la convention.

Ne sont pas financés : les frais liés aux participations à des jurys de thèse et d'HDR soutenues hors d'Université Paris Cité.

Les demandes de financement d'Axe sont validées par les responsables d'Axe qui organise au moins une réunion annuelle sur ce point. Les dépenses couvertes par les Axes sont les suivantes :

- Organisation des séminaires

- Petits équipements (livres, fournitures bureau, petit mobilier).

N.B : Lorsque des membres du CERILAC bénéficient d'autres ressources (IUF, IDEX, dotation de fondation, budget fléchés nouveaux MCF, etc.), leur collaboration aux dépenses du CERILAC et des Axes est vivement encouragée.

Demandes de financement

Les membres du CERILAC adressent leur demande de financement via les formulaires en ligne (<https://u-paris.fr/cerilac/aides-et-financements/>) selon un calendrier communiqué en début d'année universitaire et disponible sur le site du laboratoire (<https://u-paris.fr/cerilac/presentation/le-conseil-et-le-bureau-du-cerilac/>).

Les demandes de financement sont validées par le conseil et le bureau du CERILAC, et en cas d'urgence par le directeur et la directrice adjointe. La responsable du Pôle recherche rappelle en amont de la tenue des réunions, la date limite de dépôt des demandes de financement.

Les membres de l'équipe sont invité.e.s à respecter les délais communiqués. Une demande qui n'a pas été traitée par le conseil le plus proche pourra être traitée par l'instance suivante.

Les demandes incomplètes ne seront pas examinées.

La responsable du Pôle recherche réunit les demandes de financement et prépare une synthèse sur laquelle la direction s'appuie pour animer les discussions en Conseil. Après la réunion qui a validé les demandes, la Responsable du Pôle Recherche fournit le résultat à la gestionnaire financière de l'UFR. Le moment venu d'engager les dépenses, il revient au demandeur d'écrire à la gestionnaire financière (avec copie à la responsable du Pôle recherche).

Rappel des usages en matière de financement

Colloque : 1000€-2500 € (argumenter la demande en fonction du nombre de membres CERILAC concernés)

Journée d'étude : 500€-1000 € (argumenter la demande si elle dépasse 500€)

Colloque organisé par d'autres institutions avec participation de membres CERILAC : 1000€-1500 €

Aide à publication sur devis : collective 1000€-2000€ (selon le volume, le fait que l'ouvrage soit issu d'un colloque financé par le CERILAC, le nombre de membres du CERILAC participants), individuelle 500€-1000€, thèse docteur 500€

Financement de l'iconographie (droits de reproduction) : 500€ en fonction de l'ouvrage

Aides récurrentes annuelles : *Cahier Textuel* 5000€ ; *Écrire l'histoire* 3000€ ; collection *Cinéfocales* 500€

Autres demandes : examen cas par cas en fonction du projet.

NB : Il est demandé de ne pas engager des frais personnels et de toujours s'adresser au CERILAC pour la prise en charge en amont de tous les achats et frais de mission conformément aux exigences de l'université. Il est rappelé que les remboursements sur facture – hors missions – sont refusés par l'Agence comptable.

Dépenses courantes liées à la recherche

Tous les membres du CERILAC ont des dépenses courantes liées à leur recherche (matériel, fournitures, adhésions, abonnements, inscriptions en bibliothèque, etc.) pour lesquels ils pourraient légitimement demander l'aide de l'équipe, cependant notre dotation ne permet pas la prise en charge pour tous les membres de tels frais. Les EC sont invités à contacter la direction du laboratoire qui les orientera vers tout financement spécifique (Axe, Faculté, etc.).

Le financement d'ordinateurs portables personnels pour les membres titulaires peut être pris sur le budget du compte neutre du CERILAC, si les dépenses collectives, qui ont la priorité, le permettent. L'achat d'ordinateur pour les

membres titulaires ne peut intervenir qu'une fois tous les cinq ans. Il est rappelé que ce type de matériel étant la propriété du laboratoire, les membres titulaires devront le rendre en cas de départ de l'établissement.

Aide au matériel informatique pour les doctorant.es.

À titre expérimental et suite à des demandes de doctorant.e.s, le CERILAC a mis en place la procédure suivante : Les doctorant.e.s peuvent solliciter le laboratoire pour le prêt d'un ordinateur portable. La demande doit être motivée et sera examinée en Conseil de laboratoire.

Il existe deux types de prêt avec certains critères de priorité :

Prêt court (3 mois maximum) : charges d'enseignement, manifestation ou mission à venir, rédaction de la thèse en cours

Prêt long (1 an, renouvelable 1 an maximum) : matériel très obsolète, doctorant.e. non financé.e pour sa recherche, début de la rédaction de la thèse

Le CERILAC s'engage à disposer de trois ordinateurs de réserve.

Colloques et journées d'étude

Sont financés en priorité les colloques et journées d'étude organisés par des membres de CERILAC et auxquels participent plusieurs membres de l'équipe.

Les membres de l'équipe sont invités, lors de l'organisation d'événements scientifiques, à rechercher autant que possible des partenariats avec d'autres équipes de recherche.

Dans le cas d'un colloque organisé par d'autres institutions avec la participation de membres CERILAC, les demandes de mission individuelle sont étudiées au cas par cas.

Il est à noter que la co-organisation d'un colloque ayant lieu à l'étranger ne peut se concrétiser que par la prise en charge de missions. D'autres formes de financements sont plus difficiles à envisager (établissement de conventions internationales) et ne sont donc pas recommandées.

Missions

Les missions des EC et des doctorants ne sont pas plafonnées, mais elles sont financées dans un souci d'équilibre et d'équité entre les chercheurs. Il est de la responsabilité de chaque membre de solliciter l'aide du CERILAC dans des limites raisonnables (moyens, fréquence).

Les membres associés ne peuvent pas solliciter d'aide à mission excepté dans le cas où ils seraient organisateurs, avec un membre statutaire, d'une manifestation hors les murs.

La demande d'aide doit être transmise au moins un mois avant le départ en mission. Au-delà de 15 jours avant l'événement concerné, la demande ne pourra pas être traitée.

Organisation du départ en mission :

Demande d'aide avec formulaire adéquat auprès du laboratoire

Envoi de l'ordre de mission dans les délais impartis

Réservation des titres de transport et de l'hébergement par la gestionnaire financière

NB : même une mission sans frais doit impérativement donner lieu à un ordre de mission signé avant le départ.

Pour les missions liées à la participation aux colloques, nous distinguons les cas suivants :

l'EC est invité.e (*keynote speaker*) : les frais sont entièrement pris en charge par l'établissement invitant

l'EC a fait une candidature spontanée (proposition d'intervention qui a été acceptée). Le CERILAC ne prend alors en charge qu'une partie des frais (à étudier au cas par cas en fonction des montants, par exemple transport sur la base d'un trajet européen + frais d'inscription)

NB : Les repas ne sont pas pris en charge par le CERILAC dans les missions individuelles.

Communication

Événements scientifiques

Organisation

Le calendrier des manifestations et séminaires est consultable sur la page d'accueil du site internet. Il est impératif d'informer la Responsable du Pôle Recherche de tout événement à venir afin d'éviter les chevauchements.

La réservation de salles s'effectue auprès de la responsable du Pôle recherche et de l'opérateur logistique de l'UFR (logistique.lac@u-paris.fr).

Affichage traditionnel

Les affiches et programmes relatifs aux événements du CERILAC sont confectionnés par le service Reprographie. Les organisateurs de la manifestation prennent rendez-vous au service de la reprographie au moins 20 jours avant l'événement afin d'élaborer les supports avec le graphiste. La responsable du Pôle recherche se charge de la commande et de la réception des supports.

Communication

Dans la newsletter

Chaque mois, les membres du CERILAC reçoivent une newsletter du laboratoire, via les listes de diffusion dédiées (aux EC, aux associés et aux doctorants) qui regroupe l'ensemble des événements et activités scientifiques récentes et à venir : colloques, journées d'étude, publication, séminaires, appels, etc.

Sur le site du CERILAC

Sont annoncés sur le site :

les événements du CERILAC (colloques, journées, conférences, séminaires recherche) et CERILAC hors les murs

les différents programmes de recherche, Centre de ressources Jacques-Seebacher

les publications collectives et individuelles

les appels à communications, à contributions du CERILAC
les activités des chercheurs et chercheuses accueilli.e.s par le CERILAC.
Nous n'annonçons pas sur le site les manifestations non organisées par le laboratoire.
Il revient aux EC organisateurs de manifestations et d'invitations de fournir à la Responsable du Pôle Recherche l'information la plus complète possible avec les éléments indispensables comme titre, texte, iconographie...

Sur le site de l'Université

La responsable du Pôle recherche est la correspondante de communication du laboratoire, ce qui signifie qu'elle met également en ligne les annonces de manifestations scientifiques sur l'agenda de la Faculté Sociétés et Humanités (<https://agenda-recherche-sh-u-paris.fr/>)

Électronique

La responsable du Pôle recherche relaie les courriers institutionnels relatifs aux appels à financement (fil Info-recherche, Faculté S&H, Université, etc.) via les listes de diffusion dédiées.

HAL-SHS

Les membres du CERILAC sont invités à déposer leurs travaux sur la plateforme HAL-SHS, via le portail d'Université Paris Cité (<https://u-paris.fr/bibliotheques/hal/>). Leurs travaux sont directement accessibles sur le site du laboratoire (Activités scientifiques > Dernières publications HAL)

Logos

Les ouvrages collectifs cofinancés par CERILAC doivent porter le logo de l'équipe, ainsi que celui de l'Université Paris Cité (en faire la demande à la responsable du Pôle recherche).

Signature des articles et ouvrages

Un Vademecum de la signature des publications scientifiques commun à toutes les unités de recherche de l'Université de Paris a été établi en concertation avec les VP recherche pour harmoniser les pratiques et faciliter la remontée des référencements.

La signature adoptée pour les membres titulaires et doctorants du CERILAC est la suivante : *Université Paris Cité, CERILAC, F-75013 Paris, France*

Celle des membres associés est la suivante : *CERILAC, F-75013 Paris, France*

Accueil au sein du laboratoire

Invitation d'enseignants-chercheurs étrangers

La campagne d'invitation annuelle d'EC étrangers (invitation avec prise en charge du voyage et du séjour) est gérée par le Service des relations internationales. L'appel à candidature paraît début mars et les inscriptions sont ouvertes jusque mi-avril. Le classement des candidatures est effectué entre mi-avril et mi-juin au niveau facultaire en lien avec les UFR. Fin juin au plus tard, la notification d'invitation est envoyée aux chercheurs invité et invitante.

La direction du laboratoire demande aux porteurs de candidature de la tenir informée des demandes qu'ils déposent puis, pour les candidatures retenues, de communiquer toutes les manifestations corrélées à cette invitation.

Accueil de chercheurs et doctorants visiteurs

Est considéré « chercheur visiteur » tout enseignant-chercheur, chercheur ou post-doctorant étranger rattaché à un établissement d'enseignement supérieur.

Est considéré « doctorant visiteur » tout doctorant inscrit en thèse dans un établissement étranger et attestant sur l'honneur la non inscription en thèse en France durant son séjour.

Les chercheurs et doctorants visiteurs peuvent être accueillis au CERILAC sur présentation d'une lettre d'invitation rédigée par un EC du laboratoire (responsable sur le plan scientifique). La lettre est contresignée par le Directeur du CERILAC, puis une convention scientifique est contractée entre le visiteur et le laboratoire (document disponible auprès de la Responsable du Pôle recherche).

Afin de préparer son séjour à l'Université de Paris, le visiteur doit suivre une procédure en ligne auprès du service des relations internationales au moins deux mois avant la date d'arrivée prévue (<https://u-paris.fr/enseignants-chercheurs-et-doctorants-etrangers/>). Cette procédure est indispensable notamment pour l'obtention du visa.

Avant sa venue le visiteur doit justifier de ressources financières au moins équivalentes à 1900€ bruts mensuels durant son séjour (bourse, continuité de salaire, etc.).

Tout chercheur ou doctorant visiteur doit contracter une assurance ou attester d'une couverture durant son séjour.

NB : Le CERILAC ne bénéficie pas de programme de recherche permettant le financement de post-doctorats.